

Le Panorama de presse quotidien

Nord Pas de Calais - Picardie



Réalisé par le service Presse de la
Direction de l'Information et de l'Accueil

26 mai 2016



Ce Panorama de presse est constitué d'une sélection d'articles issus des presses quotidiennes nationales et régionales Nord Pas de Calais - Picardie, classés par thème.

Pour tout complément d'information :

Direction de l'Information et de l'Accueil
Service Presse
Poste (4)6741, (4)6742, (4)6744
Panoramapresse@nordpasdecalspicardie.fr
151 Avenue du Président Hoover - Lille

Région
Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie

SOMMAIRE

P - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(11 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Meilleur investisseur belge en 2014, Technord s'agrandit à la Haute Borne (304 mots)

Page 11

PAR Cédric Gout villeneuvedascq@lavoixdunord.fr villeneuve-d'Ascq. Créé en 1945 à Tournai, le groupe familial Technord s'es...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Des inaugurations à la pelle...(199 mots)

Page 12

Pour la SAEM Haute-Borne, c'est une inauguration de plus sur son parc d'activités. Technord a profité d'un programme porté ...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Safran ou le couronnement du parc d'activités de Sars-et-Rosières (421 mots)

Page 13

PAR SÉBASTIEN CHÉDOZEAU valenciennes@lavoixdunord.fr ROSULT. Rattachée à la Porte du Hainaut pour répondre aux attentes de ...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

SKF Aeroengine France : « On va se rapprocher, forcément » (289 mots)

Page 14

Prouvy-Rouvignies. La nouvelle entité Safran - Air France KLM sera la seconde entreprise du Valenciennois à se consacrer à ...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Futur centre de services partagés de Vallourec : supprimer pour recréer (490 mots)

Page 15

PAR PIERRE ROUANET prouanet@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. Safran qui s'installe dans l'Amandinois et accueillerait soixante...

LE FIGARO

jeudi 26 mai 2016

L'exécutif cherche en vain une sortie (1474 mots)

Page 16

J.-C. MARMARA/LE FIGARO Il n'y aura pas d'inversion de la logique de l'article 2 : ...

LE FIGARO

jeudi 26 mai 2016

Le casse-tête des scénarios d'intervention possibles (609 mots)

Page 18

RÉQUISITIONNER le personnel des raffineries et des ports en grève ou envoyer la troupe ? « Et pourquoi pas le Raid ou le GIGN ? », ...

LE FIGARO

jeudi 26 mai 2016

Quatre mauvaises solutions (604 mots)

Page 19

PAR GUILLAUME TABARD E@gtabard Pas de ...

LE FIGARO

jeudi 26 mai 2016

Pour Larcher, Hollande paie « les mensonges du Bourget » (652 mots)

Page 20

LES « MENSONGES du Bourget ». Gérard Larcher considère qu'une partie des tensions actuelles dans le pays sont dues au fameux discu...

Les Républicains rivalisent de critiques contre le gouvernement (1003 mots)

Page 21

LA PLAISANTERIE n'est pas inédite. Évoquant les blocages contre la loi travail, Nicolas Sarkozy a expliqué mercredi matin : « Quand...

L'embellie de mars se prolonge en avril (561 mots)

Page 22

AU MILIEU du tableau bien sombre des cortèges de manifestants dans les rues aujourd'hui contre la loi Travail, des files d'attente q...

VP1 - SOLIDARITÉS AVEC LES TERRITOIRES, CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGIO..
(5 articles)**2,5 millions d'euros supplémentaires pour des projets calaisiens** (462 mots)

Page 24

La cerise sur le gâteau», c'est par ces mots que Valérie Létard, 1ère vice-présidente du Conseil Régional désigne l'Investi...

Trois projets pourraient avoir cette subvention (211 mots)

Page 25

Dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré, trois projets en cours de Calais pourraient obtenir une aide supplém...

La préfète veut fusionner Artois-Lys, Artois Flandres et Artois Comm. (504 mots)

Page 26

par cécilerubichon et renovatain bruay@lavoixdunord.fr Bernard Delelis, président d'Artois-Lys. Bernard Delelis n'en démord...

Fabienne Buccio vise l'intérêt général (118 mots)

Page 27

Pourquoi Fabienne Buccio a-t-elle rebattu les cartes ? Du côté de la préfecture, on explique qu'un maintien d'Artois-Lys à d...

La proximité sacrifiée ? (276 mots)

Page 28

Depuis le début des débats autour du redécoupage des intercommunalités, Jacques Napieraj n'a qu'une antienne : «Laissez-nous...

VP3 - FUSION, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, AFFAIRES JURIDIQUES...
(5 articles)**« Amiens a perdu 119 emplois »**(522 mots)

Page 30

Ce soir, c'est conseil municipal (lire par ailleurs). Mais aujourd'hui et demain, ont lieu les cessions de la grande région...



jeudi 26 mai 2016

Conseil sous surveillance (89 mots)

Après l'occupation de la salle du conseil le jeudi 28 avril par les comités de lutte contre la loi El Khomri, la municipali...

Page 31



jeudi 26 mai 2016

La Ville rend ses comptes, ce soir, au conseil (290 mots)

Le vote du compte administratif 2015 valide ce qui a été effectivement réalisé. L'opposition aura pour tâche d'y dénicher l...

Page 32



jeudi 26 mai 2016

« Peu de fonctionnaires travaillent 35 heures », constate le rapport redouté par Valls (676 mots)

Suppression des jours du maire ou du férié « mardi gras », abolition des jours de fraction...

Page 33



jeudi 26 mai 2016

Philippe Laurent : « En imposant plus de transparence, on peut obtenir des effets considérables »(487 mots)

Question : Faut-il imposer un retour systématique aux 35 heures ? Pas forcément. Il n'est ...

Page 35

VP4 - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRI, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...

(4 articles)



jeudi 26 mai 2016

Une chaufferie à énergie renouvelable pour le Beau-Marais (381 mots)

PAR DOMINIQUE SALOMEZ calais@lavoixdunord.fr CALAIS. Beau-Marais. C'est une machine gigantesque, au souffle bruyant et à l'...

Page 37



jeudi 26 mai 2016

Douze emplois directs et indirects dans la filière bois de la région (162 mots)

Côté emploi, la nouvelle chaudière biomasse va permettre de créer douze emplois directs ou indirects dans la filière bois é...

Page 38



jeudi 26 mai 2016

Projet de ferme urbaine : jardiniers solidaires cherchent investisseurs ! (488 mots)

par Emmanuelle Dupeux boulogne@lavoixdunord.fr Boulonnais. Il y a quelques mois (notre édition du 25 octobre 2015), nous vo...

Page 39



jeudi 26 mai 2016

Roubaix, ville test ? (204 mots)

L'association Les Jardiniers du bitume espère développer une vraie production maraîchère sur le Boulonnais et y créer de l'...

Page 40

VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

(3 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

« Faire comprendre que biodiversité et agriculture ne sont pas incompatibles »(466 mots)

Page 42

par david derieux saintpol@lavoixdunord.fr Héricourt. De prime abord, la volonté gouvernementale de soutenir la biodiversit...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Projet de ferme urbaine : jardiniers solidaires cherchent investisseurs ! (488 mots)

Page 39

par Emmanuelle Dupeux boulogne@lavoixdunord.fr Boulonnais. Il y a quelques mois (notre édition du 25 octobre 2015), nous vo...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Roubaix, ville test ? (204 mots)

Page 40

L'association Les Jardiniers du bitume espère développer une vraie production maraîchère sur le Boulonnais et y créer de l'...

VP8 - CULTURE

(2 articles)

L'union

jeudi 26 mai 2016

Hollandais et Picards jouent de concert à la Cité de la musique (370 mots)

Page 46

L'orchestre de Picardie, composé de trente-sept musiciens, donne entre six et dix concerts par an à Amiens, et au moins 80 ...

Courrier picard

jeudi 26 mai 2016

La culture réduite à des acrobaties financières (349 mots)

Page 47

Baisses drastiques des subventions et manque de dialogue. Trente-huit signataires, représentant plus de cinquante professio...

VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

(3 articles)

Le Parisien

jeudi 26 mai 2016

Le centre de formation Promeo séduit les Indiens (327 mots)

Page 49

La FORMATION professionnelle à la française, un modèle qui s'exporte. Hier, Erick Maillet, le président de l'Union des industries et...

Courrier picard

jeudi 26 mai 2016

La CCI va aménager le parc industriel de la baie de Somme

Page 50

(483 mots)

Quatre permanences pour informer le public sur l'enquête publique, menée dans le cadre du projet de parc industriel de la b...

Avec leur Kit de sécurité, les jeunes de l'ÉPIDE filent droit vers la finale nationale (525 mots)

par Alice favier cambrai@lavoixdunord.fr CAMBRAI. Ils ne parviennent plus à décrocher le sourire de leurs lèvres. Il y a de...

Page 51

VP10 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, UNIVERSITÉS
(1 article)**Recherche : comment éteindre l'incendie ?** (916 mots)

Sauver les meubles. Le gouvernement tente de désamorcer la mobilisation de la communauté scientifique, scandalisée par les ...

Page 53

VP11 - LYCÉES
(1 article)**Le lycée retrouve des perspectives** (421 mots)

Mardi matin, le lycée privé Sainte Julie-Billiart, situé à Orvillers-Sorel, était en effervescence. Il a reçu Manoelle Mart...

Page 56

VP12 - RÉNOVATION URBAINE, LOGEMENT, INNOVATION NUMÉRIQUE...
(2 articles)**« À l'époque Fafet, c'était le luxe »** (763 mots)

Je suis arrivé en 1963 à l'ouverture des tout premiers appartements, entrée n°9, appartement42. J'avais 11 ans, c'était le ...

Page 58

Les parents manifestent, Francis Lec dénonce un « gâchis »

(168 mots)

Les parents d'élèves de l'école maternelle Fafet poursuivent leur combat et demandent au maire «le maintien de l'école jusq...

Page 59

VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

(2 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Le complexe Thorez est prêt à se refaire une beauté (432 mots)

Par Céline Debette henin@lavoixdunord.fr Rouvroy. L'amas de tôles noircies, à l'arrière du complexe Thorez, a disparu. Et l...

Page 61

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Une salle d'escalade de compétition (209 mots)

Et c'est peu de le dire ! Puisqu'elle sera d'envergure interrégionale. Elle sera donc un peu plus grande que la précédente : ...

Page 62

VP14 - RURALITÉ, DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, FAMILLE...

(3 articles)

L' AISNE
NOUVELLE

jeudi 26 mai 2016

Les inquiétudes légitimes des élus autour de la loi NOTRe

(719 mots)

C'est la salle du Sivom de Saint-Gobert qui servait de cadre, mardi soir, à la réunion. Un Sivom créé bien avant la réforme...

Page 64

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Un conseil citoyen pour faire participer les habitants du quartier Vuillemin (396 mots)

Écaillon. « Donne à l'homme un poisson, il mangera une fois. Apprend lui à pêcher, il se nourrira tous les jours. » Ce prover...

Page 65

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

« Des actions à partir de leurs envies »(293 mots)

Chargé de mission prévention de la délinquance à Cœur d'Ostrevent, Sébastien Kebdi accompagne deux éducateurs à la recherch...

Page 66

VP15 - SANTÉ

(2 articles)

Le Monde

jeudi 26 mai 2016

Le gouvernement veut revoir les règles de « l'hôpital entreprise »(955 mots)

L'indexation du budget des hôpitaux sur leur activité réelle cristallise le mécontentement des personnels hospitaliers, qui...

Page 68

Le Monde

jeudi 26 mai 2016

Deux milliards pour les hôpitaux (120 mots)

La ministre de la santé, Marisol Touraine, a annoncé mardi 24 mai dans LesEchos le déblocage de deux milliards d'euros sur ...

Page 70

POLITIQUE RÉGIONALE

(3 articles)

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

Le premier budget de Xavier Bertrand : transition et endettement (472 mots)

Page 72

PAR LAURENT DECOTTE region@lavoixdunord.fr RÉGION. À entendre la droite dénoncer si fort dans l'opposition la «gabegie soci...

LA VOIX DU NORD

jeudi 26 mai 2016

La santé en danger ? (235 mots)

Page 73

Financement d'équipements (IRM, scanners...), plan cancer, subventions aux associations de prévention... Sous la précédente...

Courrier picard

jeudi 26 mai 2016

La majorité va devoir passer aux actes (534 mots)

Page 74

Après les intentions, le passage aux actes ? Le 26 avril, La majorité de Xavier Bertrand avait fixé sa grande priorité du ma...

POLITIQUE NATIONALE

(8 articles)

Aujourd'hui

jeudi 26 mai 2016

L'Élysée prépare la sortie de crise (471 mots)

Page 76

DE L'AVIS GÉNÉRAL, il va falloir faire de la dentelle. Alors que le risque de paralysie du pays enfle, une hypothèse fait son chemin...

Aujourd'hui

jeudi 26 mai 2016

Fragmentation (106 mots)

Page 77

Mal préparée, mal fagotée, mal expliquée, la loi El Khomri est une bombe qui n'en finit plus de dévaster le paysage politique français. Une bombe...

Aujourd'hui

jeudi 26 mai 2016

Hollande-Valls, la cohabitation forcée (405 mots)

Page 78

MAIS SI, MAIS SI : ils vieilliront bien ensemble. Du moins jusqu'à la fin du quinquennat. C'est ce qu'on jure officiellement à l'Ely...

Aujourd'hui

jeudi 26 mai 2016

Un climat porteur pour Mélenchon (337 mots)

Page 79

IL S'EST PLACÉ hors de tout parti politique sous la bannière de la France insoumise. Pour Jean-Luc Mélenchon, qui entend démontrer l...

Aujourd'hui

jeudi 26 mai 2016

Pourquoi Le Pen n'en rajoute pas (311 mots)

Page 80

UN LÉGER RETARD à l'allumage... Toujours prompt à réagir sur l'actualité brûlante, le FN a pris tout son temps avant d'embrayer sur la...

Aujourd'hui

jeudi 26 mai 2016

« Le gouvernement ne doit plus céder face à la rue et à la CGT »(374 mots)

Page 81

Ancien ministre du Travail, Eric Woerth a connu lui aussi une forte contestation sociale avec la réforme des retraites en 2010 qui avait entraîné...

Que doit faire le gouvernement pour sortir de la crise ?

(374 mots)

Marc Ternisien 36 ans, enseignant-chercheur Toulouse (31) « Il doit lâcher la loi ...

Page 82

La parité au menu chez les Républicains (302 mots)

« C'EST NOUS qui avons payé l'addition ! » Marie-Jo Zimmermann tient mordicus à le préciser. Logique : hier, la députée de Moselle a...

Page 83

P - EMPLOI ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Meilleur investisseur belge en 2014, Technord s'agrandit à la Haute Borne

P Ar Cédric Gout villeneuve-d'ascq@lavoixdunord.fr villeneuve-d'Ascq. Créé en 1945 à Tournai, le groupe familial Technord s'est implantée en France d'abord à Roubaix, puis à Villeneuve-d'Ascq en 1995, dans la zone de la Pilaterie. Cette société est un ensemblier industriel du génie électrique et de l'informatique industrielle. Elle travaille pour des entreprises de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la chimie ou encore du ciment. C'est elle, par exemple, qui, actuellement, fait la mise à jour de tous les systèmes d'automatismes

du parc EuroDisney. Tous les deux ou trois ans, Technord double en volume. C'est pourquoi, décision a été prise d'ériger un nouveau siège français dans le parc scientifique de la Haute Borne. Technord a investi 3,5 millions d'euros dans la construction d'un bâtiment de 2500 m², en bois massif. L'édifice répond aux normes (suisses) de l'habitat passif. Il est équipé de grandes baies vitrées avec triple vitrage et il est chauffé grâce à un système de pompe à chaleur. Il répond également à une certaine idée du salariat grâce à une salle de sport se trouvant à l'intérieur

du bâtiment. Cinquante personnes travaillent sur le site villeneuvois auxquelles devraient s'ajouter vingt ingénieurs en automatisme et informatique industrielle que Technord veut recruter. Un recrutement réalisé dans les universités lilloises, notamment celle de Lille 1 située juste en face du parc de la Haute Borne, et à l'école HEI. De nouveaux collaborateurs que Technord forme ensuite aux spécificités de son métier. Technord inaugure ses nouveaux locaux ce jeudi, à 18h, rue Horus, dans le parc d'activités de la Haute Borne. ■



Des inaugurations à la pelle...

Pour la SAEM Haute-Borne, c'est une inauguration de plus sur son parc d'activités. Technord a profité d'un programme porté par le promoteur Tereneo, qui propose des bâtiments à hautes performances énergétiques. Ce programme est situé dans une nouvelle zone de 10000m2 dont les terrains ont très rapidement trouvé preneurs. Dans ce programme, outre Technord, l'industriel

McCain, qui avait déjà son siège social Europe sur le parc et un bâtiment de recherche et développement, y a construit un nouveau laboratoire. Par ailleurs, l'Institut technique du gaz et de l'air (ITGA) a inauguré de nouveaux locaux le 19 avril. Enfin, le 24 juin, Natixis Assurances inaugurera un nouveau bâtiment de 2700 m2. Il y a implanté un centre d'expertise et de relation client qui générera 130 em-

plois d'ici à 2017. Ce site a ouvert en septembre 2015 avec une cinquantaine d'emplois, cinquante autres seront créés cette année et trente supplémentaires en 2017. Le parc de la Haute Borne est sans conteste un des parcs d'activités les plus dynamiques de la métropole lilloise. ■



Safran ou le couronnement du parc d'activités de Sars-et-Rosières

PAR SÉBASTIEN CHÉDOZEAU
valenciennes@lavoixdunord.fr
ROSULT. Rattachée à la Porte du Hainaut pour répondre aux attentes de l'État, en butte à l'éparpillement administratif, la petite Communauté de communes rurales de la vallée de la Scarpe (CCRVS) n'était pas arrivée les mains vides. « Nous étions fiers d'apporter à la CAPH une zone qui fonctionne », glisse Monique Herbomez. Maire de Sars-et-Rosières depuis 1989, elle n'en revient toujours pas de l'arrivée sur site d'une « entreprise de cette importance », qui marque « le couronnement d'un travail » de vingt ans. Voire plus si l'on remonte aux prémices d'une zone d'activités qui, avant d'émerger, ne faisait pas l'unanimité. « Comme pour tout territoire que l'on prend à l'agriculture et aux chasseurs... » À

l'époque, les aléas climatiques s'en étaient mêlés. Monique Herbomez raconte un hiver épouvantable, à cheval sur 1993 et 1994 croit-elle se souvenir, marqué par le débordement du Courant-de-l'Hôpital, dont les eaux avaient recouvert la zone. Il a fallu redoubler d'énergie après cet épisode. « Sans la chambre de commerce, on n'y serait jamais arrivés. » Mathéna Négoce et Sofima arrivèrent les premiers, en 1996, vite suivis par Fizzy. Établi sur 60 hectares, dont la moitié sur le territoire de Sars-et-Rosières, le parc d'activités, labellisé PALME pour sa maîtrise de l'environnement, regroupe aujourd'hui une quarantaine d'entreprises. Toutes à taille humaine. « On n'est pas impactés par une grosse industrie. Cette zone, c'est un peu un village », constate Sé-

bastien Ostach. Patron du groupe Finosta et président d'Ecoparc A23, l'association qui regroupe les entreprises de la zone, il avait accompagné une délégation de la CAPH au siège de Safran, début novembre, pour en louer les mérites. Au village, donc, on s'entraide : en mutualisant certains achats (gaz, papeterie), l'entretien des espaces verts, le gardiennage. Avant même que l'association ne voie le jour, la zone d'activités avait son restaurant d'entreprises ; elle s'est depuis dotée d'une crèche, que gère un syndicat intercommunal. Avec l'appui de Safran, elle compte pousser fort, dans les mois qui viennent, pour améliorer la desserte en transports publics et l'équipement en fibre optique. ■



SKF Aeroengine France : « On va se rapprocher, forcément »

Prouvy-Rouvignies. La nouvelle entité Safran - Air France KLM sera la seconde entreprise du Valenciennois à se consacrer à l'aéronautique. La société SKF Aeroengine France est en effet installée sur la zone industrielle de Prouvy-Rouvignies depuis 2006 (après le rachat de l'entreprise familiale SNFA). Forcément, le spécialiste du roulement à billes pour l'aéronautique ne peut que se féliciter de cette nouvelle implantation, à proximité, même si « elle ne devrait pas avoir d'influence directe » sur son business. Le directeur Gilles Ofcard, « très satisfait

pour la région », explique qu'il « n'y aura pas de synergie directe. Mais on va se rapprocher, forcément, car Safran et Air France sont deux de nos clients ». Les roulements SKF produits à Rouvignies - de la mécanique de haute précision destinée à l'aéronautique civile et militaire - équipent les moteurs et/ou transmissions d'avions, d'hélicoptères, voire même de la fusée Ariane. Parmi les clients de l'usine du Valenciennois, on trouve en effet le motoriste Safran. En juin 2014, SKF travaillait ainsi sur des prototypes de roulements pour un nouveau moteur

conçu par le groupe Safran en partenariat avec General Electric. Aujourd'hui, « le marché de l'aéronautique est très stable ou en croissance et on en profite bien », commente Gilles Ofcard. D'ailleurs, pour les dix ans d'acquisition du site par le géant suédois, SKF inaugure bientôt deux nouveaux centres d'excellence européens sur son site français. L'aboutissement d'un projet d'optimisation et de spécialisation de l'outil industriel, lancé en 2013. P. R. ■



Futur centre de services partagés de Vallourec : supprimer pour recréer

PAR PIERRE ROUANET
prouanet@lavoixdunord.fr VALENCIENNES. Safran qui s'installe dans l'Amandinois et accueillerait soixante ouvriers du fabricant de tubes de Saint-Saulve, le tout annoncé en grande pompe à l'Élysée ; PSA qui donne du boulot, dans la foulée, à ses usines de la région et Vallourec, enfin, à 18 heures, qui ajoute sa cerise sur le gâteau des « bonnes nouvelles » : l'implantation d'un centre de services partagés Europe à Valenciennes. Rien de moins que la construction d'un « bâtiment moderne pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes, près de l'avenue Pompidou et de l'espace Pierre-Richard ». Opérationnel « au deuxième trimestre 2017 ». Juin, de source syndicale. Sauf que la création d'un centre de services partagés (CSP) dans le Valenciennois avait déjà été annoncée par Vallourec, en comité d'entreprise, début avril. Pour faire passer la pilule du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Vallourec

annonçait alors la « création » de 89 postes, puis 75 (1). En réalité, des reclassements de salariés de Saint-Saulve (une partie du CTIV, les salariés de son service finances) et d'autres sites de Vallourec Tubes France (VTFR). Ce qui sera bel et bien le cas, mais de façon plus élargie, dans cette future bâtisse dont on sait désormais qu'elle s'installera à Valenciennes.

« Ça ne change rien »

« Ce n'est pas une surprise, on savait que ça allait sortir. Il s'agit plus d'un déménagement que de créations de postes : on supprime un poste au CTIV, par exemple, et on en recrée un au CSP », commente le représentant CFDT Bruno Kopczynski. En résumé : « Ça ne change rien pour les employés. » Notamment ces 128 salariés du centre technique et informatique de Vallourec (CTIV), également visés par le PSE, avec 38 suppressions de postes. Mais alors, com-

ment passe-t-on désormais de 75 à 250 (à terme) ? Le CSP accueillera, dans un premier temps, « près d'une centaine de collaborateurs des fonctions approvisionnement, finances et contrôle de gestion », comme le dit Vallourec. C'est-à-dire les 90 postes restants du CTIV, supprimés de la « villa » de l'avenue Barbusse (qui sera vendue) pour être recréés avenue Pompidou. Des employés des services approvisionnement, finances et contrôle de gestion. Ensuite, le CSP devrait gonfler avec une seconde vague de 150 personnes : des administratifs d'autres usines, de services détachés et support. Des postes là encore supprimés puis recréés, du siège de Boulogne-Billancourt et du bassin du Nord au profit de Valenciennes. (1) Des employés d'Allemagne étaient également prévus, à l'origine, mais de source syndicale, ce ne serait plus le cas avec un centre équivalent qui serait créé outre-Rhin. ■



L'exécutif cherche en vain une sortie

Hollande et Valls, qui voient grandir le mouvement contre la loi travail, répètent que le texte ne sera pas retiré.



UNE PONCTION équivalente à trois jours de consommation. Face à la pénurie de carburant qui touche plusieurs milliers de stations-service de l'Hexagone, le gouvernement a fini par admettre qu'il avait commencé à puiser dans les réserves stratégiques de produits pétroliers. À ce stade, ces ponctions sont, selon le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, « relativement marginales » puisque les stocks stratégiques représentent 115 jours de consommation, soit plus de trois mois. Mais ce n'est peut-être qu'un début. Car la CGT, qui a préparé les esprits à un conflit de longue haleine, ne semble pas prête à désarmer contre la loi El

Khomri. Des actions dans le ferroviaire, le nucléaire, l'aérien et les ports sont d'ores et déjà programmées et une huitième journée de grèves et de manifestations contre la loi travail est prévue jeudi, partout en France.



près le Conseil des ministres, mercredi, l'Élysée. Photo : PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS

Face aux grévistes, l'exécutif - qui joue dans ce conflit son autorité, voire sa survie - s'accroche à la ligne de fermeté qu'il s'est fixée. Avant de s'envoler pour le Japon - où il est attendu pour un G7, jeudi et vendredi - François Hollande a ainsi assuré mercredi lors du Conseil des ministres que « tout serait mis en œuvre pour assurer l'approvisionnement aux Français et à l'économie ». À l'Élysée, on répète sans ciller qu'il est hors de question de retirer le projet de loi El Khomri. « À un moment, le mouvement s'arrêtera, car nous tiendrons », martèle un conseiller, qui rappelle que l'exécutif a dû affronter d'autres conflits par le passé, notamment autour du mariage pour tous, qui avait suscité l'hostilité d'un million de manifestants, au début du quinquennat. « Dans le cas présent, il y a moins d'opposants, se rassure ce conseiller. Nous avons tenu en 2012. Nous tiendrons aujourd'hui ! »

Même détermination affichée du côté de Manuel Valls qui n'en finit pas de

baisser dans les sondages. Absent pendant trois jours de la scène nationale, le premier ministre - qui est rentré mardi soir du Proche-Orient - s'est montré omniprésent mercredi, multipliant les prises de parole dans l'Hémicycle, lors des questions d'actualité. « La CGT ne fait pas la loi dans le pays », a-t-il lancé, balayant le scénario du retrait ou de la réécriture de l'article 2 de la loi (qui donne plus de poids aux entreprises, au détriment des branches). À ce stade, il n'est pas question pour le chef du gouvernement de céder un pouce à la CGT, ce syndicat que Matignon présente comme « centralisateur ». À l'inverse de la CFDT, le syndicat « réformiste » dont l'exécutif vante la position.

Avec le départ du président pour le Japon, qui sera suivi par la commémoration franco-allemande du centenaire de la bataille de Verdun, dimanche, c'est Valls qui se trouve désormais en première ligne. Mais s'il affiche sa détermination à ne pas céder sur le fond, l'exécutif paraît en revanche moins assuré sur les voies à emprunter pour faire retomber la pression, à court terme. Par ailleurs, des consignes de prudence ont été données aux forces de l'ordre qui interviennent pour débloquer les raffineries. Un vallsis-te résume : « Vous voyez bien la tenaille dans laquelle on est. D'un côté, la chienlit. De l'autre, la bavure. » À ce stade, l'exécutif tâtonne donc, en croisant secrètement les doigts pour que tout soit rentré dans l'ordre avant le 10 juin, date du coup d'envoi de l'Euro de football.

« S'il y avait un plan secret pour sortir de la crise, ça se saurait », soupire un proche de François Hollande, qui parle sur un essoufflement naturel du mouvement.

« Bruno Le Roux »

Sous pression du côté de l'opposition qui a durci le ton (*lire ci-contre*), le gouvernement est par ailleurs soumis aux divisions de sa propre majorité, où tous ne partagent pas la ligne de fermeté. Si les frondeurs poussent logiquement leurs pions, incitant le gouvernement à lâcher du lest sur la loi El Khomri, certains hollandais - et c'est plus étonnant - commencent à dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. « Je pose une question de bon sens : comment tient-on

jusqu'en juillet ? interroge un parlementaire PS proche de l'Élysée. On fait quoi ? On laisse durcir la situation ? On laisse partir « en live » les affrontements entre policiers et grévistes ? On est un certain nombre à arriver à la même conclusion : à un moment donné, il va falloir reprendre les discussions. »

Le patron des députés PS, Bruno Le Roux, lui aussi fidèle hollandais, n'a pas dit autre chose mercredi, se disant ouvert à des évolutions sur le fond du texte. Ce qui a conduit le ministre Stéphane Le Foll, chargé de défendre la ligne du gouvernement, à évoquer « Bruno Le Roux » dans un splendide lapsus. À l'inverse, le ministre de l'Économie Emmanuel Macron défend l'idée selon laquelle la

loi travail devrait aller plus loin. « Si Hollande accepte cela, cela veut dire qu'on est désormais en dessous du niveau de la mer », peste un vallsiste.

Seule consolation pour l'exécutif : les bons chiffres du chômage pour le mois d'avril, qui traduit une première baisse consécutive deux mois d'affilée depuis le début du quinquennat. Mercredi soir, à Matignon, on s'en félicitait : « Avec de la détermination, on obtient toujours des résultats. » Une réaction qui fleure bon la méthode Coué. | ■

par Anne Rovan [E@AnneRovan](mailto:AnneRovan@AnneRovan)
et Solenn De Royer [E@sderoyer](mailto:SolennDeRoyer@sderoyer)

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ Il n'y aura pas d'inversion de la logique de l'article 2 : tant mieux ! Cela n'empêche pas de réfléchir à la façon d'écrire ce texte pour en élargir la base de soutien » BRUNO LE ROUX PRÉSIDENT DU GROUPE PS À L'ASSEMBLÉE

FONCTIONNAIRES : VALLS REPORTE LA REMISE D'UN RAPPORT

Manuel Valls a reporté la remise prévue jeudi d'un rapport sur le temps de travail des fonctionnaires, afin de suivre la journée de mobilisation prévue contre le projet de loi travail. « Le premier ministre a souhaité reporter la remise pour suivre la situation sociale lors de la journée du 26 mai », a indiqué à l'AFP son cabinet, qui n'a pas fixé de nouvelle date pour l'instant. L'auteur du rapport, Philippe Laurent, maire UDI de Sceaux (Hauts-de-Seine) et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), relève que « les agents des administrations travaillent quinze journées de moins par an que les salariés du secteur privé », selon *L'Obs* qui dévoile mercredi les principales conclusions. Philippe Laurent épingle notamment les congés payés, les RTT et les jours fériés, les jours de fractionnement et le compte épargne temps, selon l'hebdomadaire.

“ Je demande au président de la République et au premier ministre de prendre sans délai les mesures de réquisitions qui s'imposent, notamment dans les raffineries » XAVIER BERTRAND PRÉSIDENT LR DES HAUTS-DE-FRANCE



Le casse-tête des scénarios d'intervention possibles

RÉQUISITIONNER le personnel des raffineries et des ports en grève ou envoyer la troupe ? « *Et pourquoi pas le Raid ou le GIGN ?* », ironise un syndicaliste policier. Alors que le mouvement contre la loi El Khomri se durcit, le gouvernement est bien contraint d'imaginer des scénarios pour tenter une sortie de crise.

Cette fois, pas question d'hélicopter les commandos Hubert, comme en septembre 2005 sur le ferry *Pascal Paoli* en Corse. Le nombre de sites bloqués est trop grand, entre les trois ports d'approvisionnement en pétrole, les huit raffineries et les dépôts de carburant envahis.

« *La méthode forte ne réglerait pas les questions de fond avec des syndicats qui se radicalisent* », estime un préfet qui avoue n'avoir que « *peu de marge de manœuvre, puisque c'est Paris qui gère la stratégie* ». En clair : le trio exécutif, Hollande-Valls-Cazeneuve.

Selon un haut fonctionnaire, place Beauvau, « *la question de savoir qui interviendra est réglée : les CRS et les gendarmes mobiles ont le savoir-faire dans ce type de conflits* ». Ils sont d'ailleurs déjà intervenus ces der-

niers jours pour mettre fin aux blocages de dépôts de carburant ou encore de la raffinerie de Fos-sur-Mer. « *Tous les dépôts de carburant seront libérés* », a même promis ce mardi Alain Vidalies, le secrétaire d'État aux Transports.

Mais la situation est complexe et chaque occupation doit être étudiée avec minutie. Un travail au cas par cas pour les préfets qui font remonter les informations au gouvernement.

La configuration la plus simple est celle des blocages par des éléments extérieurs aux centres de production ou de stockage. « *Il peut s'agir de routiers venus entraver les accès, de salariés venus d'autres sites ou même d'agriculteurs en colère* », explique un expert en sécurité souvent consulté par les autorités. Dans ce cas, les déblocages devraient, en principe, se faire assez rapidement, « *par la force ou par pression sur les éléments récalcitrants* », ajoute-t-il.

Autre cas de figure, selon lui : des membres du personnel bloquent les sites qui les emploient. « *Dans cette situation, l'intervention est possible, mais il faut que les grévistes soient minoritaires* », précise-t-il.

Reste le troisième cas de figure : la grève à l'intérieur des sites repose sur une majorité de salariés. « *Et là, poursuit notre spécialiste, le processus est particulièrement encadré.* » Il devient alors très difficile de qualifier un blocus d'illégitime.

Toutefois, lorsque les perturbations résultant de la grève créent une « *menace pour l'ordre public* », l'État est en droit d'agir fermement. Il peut ainsi réquisitionner le personnel gréviste, sous peine d'une sanction allant jusqu'à cinq ans de prison. Nicolas Sarkozy le fit lors du conflit de 2010 sur les retraites. Il faut cependant que ces mesures soient « *nécessaires, imposées par l'urgence et proportionnées aux nécessités de l'ordre public* ».

Au-delà de ce chemin de croix juridique, l'exécutif sait pertinemment que la CGT ira jusqu'au bout. Celle-ci joue sa survie et se promet de gagner sur deux tableaux : faire reculer le gouvernement sur la loi El Khomri et empêcher la CFDT de la dépasser en 2017 en termes de représentation dans les entreprises, comme cela est prédit. | ■

par Jean-Marc Leclerc £@leclercjm

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ *La méthode forte ne “réglerait pas les questions de fond avec des syndicats qui se radicalisent* UN PRÉFET



Quatre mauvaises solutions



PARGUILLAUME-
TA-
BARDE@gtabard

Pas de retrait. Manuel Valls l'a dit clairement à l'Assemblée. Le premier ministre a écarté la solution la plus désastreuse pour le gouvernement. Qui peut croire en effet que renoncer à la loi El Khomri ramènerait comme par enchantement le calme dans le pays, l'harmonie sociale et la bonne entente à gauche? Le texte n'est plus qu'un prétexte à une colère plus générale et moins contrôlable contre François Hollande et son équipe. Pour que les Français attribuent au gouvernement plus qu'à la CGT la responsabilité des blocages, il faut que le ressentiment contre l'exécutif ait atteint un point de non-retour. Renoncer à la loi ne serait donc qu'un aveu de faiblesse supplémentaire. Après un autre renoncement symboliquement lourd, sur la déchéance de nationalité, ce serait à proprement parler le dépôt de bilan de la présidence Hollande. Le premier ministre l'a compris. S'il ne se fait plus trop d'illusions sur l'avenir du texte, cette fermeté affichée vise à faire entendre au pays une musique

d'autorité au moment où il doit remporter la bataille de l'opinion.

Pas de retrait, mais pas de remise en cause non plus de l'article 2, l'article central de la loi El Khomri. Cette seconde précision de Manuel Valls souligne sa détermination à aller jusqu'au bout. Sur le plan parlementaire, cela signifie un deuxième recours au 49-3 début juillet, puis un troisième. Or, le 49-3 fut un des éléments de la radicalisation du débat. Un symbole brandi par les frondeurs de l'autoritarisme du premier ministre; une justification, invoquée par la CGT, des blocages. Avancer deux mois encore à l'abri du 49-3, c'est d'une certaine manière inciter les plus durs à durcir encore leur ton et leurs méthodes. C'est savoir que le pays peut basculer dans un affrontement social prolongé, dont la sortie est chaque jour plus difficile. Le gouvernement est légitime à vouloir préserver ce qui peut l'être encore de la loi El Khomri, mais il n'a peut-être plus le soutien minimal pour remporter à l'arrivée ce bras de fer.

La troisième solution est d'accepter de rouvrir la discussion, dans l'espoir de trouver un compromis. C'est le scénario esquissé par le président du groupe PS à l'Assemblée, Bruno Le Roux. Mais tout compromis sera toujours jugé trop faible par les opposants à la loi. L'exigence du retrait est devenue trop emblématique pour que la gauche radicale se contente de simples amendements à la marge.



Reste une quatrième solution. Celle d'un renoncement à l'article 49-3. Le gouvernement s'en remettrait au vote de l'Assemblée. Il n'y aurait évidemment aucune majorité pour adopter la copie El Khomri, même retravaillée. Cette solution serait une victoire des frondeurs et des bloqueurs contre Valls. Mais au moins le premier ministre n'aurait pas à retirer formellement le projet de loi. Ça n'en resterait pas moins une humiliation pour lui, mais, dans l'esprit de ceux qui réfléchissent à ce scénario, cela protégerait François Hollande qui pourrait s'abriter derrière le respect du Parlement. Scénario périlleux sinon improbable malgré tout. Mais que certains l'imaginent déjà suffit à montrer qu'autour du président on cherche l'issue la moins mauvaise. À défaut qu'il en existe une bonne. | ■

» Retrouvez Guillaume Tabard tous les matins à 8 h 10 sur Radio Classique



Pour Larcher, Hollande paie « les mensonges du Bourget »

LES « MENSONGES du Bourget ». Gérard Larcher considère qu'une partie des tensions actuelles dans le pays sont dues au fameux discours du candidat Hollande contre la finance prononcé au Bourget en janvier 2012. « Une partie de son électorat considère qu'il n'a tenu ni ses engagements ni ses promesses et lui demande des comptes », a expliqué le président du Sénat, qui était mercredi l'invité du « Talk Le Figaro ». Le sénateur LR des Yvelines, qui a raillé « l'incapacité du pays à (faire) une quelconque réforme » et « le discrédit total de l'État », a estimé que François Hollande et Manuel Valls étaient « pris entre deux M : le M de Martinez (le patron de la CGT) et le M de Macron », sous-entendu entre la radicalité de la centrale syndicale et le libéralisme du ministre de l'Économie.

Gérard Larcher, qui a dénoncé le « conservatisme » de la CGT, a fait remarquer que depuis le départ de Bernard Thibault, la CGT « va de crise en crise » et « privilégie son intérêt syndical à l'intérêt de la France ». Il a affirmé que « l'erreur de méthode » du gouvernement l'avait conduit à faciliter la tâche « des radicaux de Nuit debout, et de la CGT, qui sont minoritaires ». Larcher a invité l'exécutif à « s'affirmer comme un État de droit, avec la responsabilité de faire fonctionner le pays, de ne pas empêcher ceux qui doivent travailler et de lever les

barrages qui sont contraires au droit du travail ».



GÉRARD LARCHER,
mercredi, dans le
studio du Figaro.
MARMARA/LE FIGARO
Photo :
MARMARA/LE FIGARO

Le président du Sénat a souligné que la Haute Assemblée allait « travailler à fond » le loi El Khomri : « Aucun sujet ne sera tabou. On repartira d'une partie de la loi initiale et on fera des propositions sur le temps de travail, sur la négociation sociale et sur le pla-

onnement des indemnités prud'homales », a-t-il indiqué. Le travail du Sénat « sera la base d'une proposition de loi qui va être une de nos contributions au projet pour l'alternance », a insisté Larcher. Considérant que la France traversait « une crise politique, une crise de l'autorité de l'État, une crise de l'incapacité de Hollande et Valls à réformer », le sénateur LR a ajouté : « J'ai dit que c'était un quinquennat pour rien. Je dis aujourd'hui que c'est un quinquennat pour reculer. »

Mais Gérard Larcher n'irait pas, comme l'a déclaré l'élu LR des Alpes-Maritimes Éric Ciotti, jusqu'à voter une motion de censure de la gauche s'il était député : « Je pense que la gauche et la droite, ce n'est pas la même chose. Nos motifs de vote sont diamétralement opposés, et mélanger nos votes, cela conduit à la situation autrichienne », où le candidat écologiste l'a emporté de justesse à la présidentielle face à son adversaire nationaliste.

Interrogé sur la primaire, Gérard Larcher a rappelé sa proximité avec François Fillon « depuis très longtemps » et a souhaité qu'elle connaisse « un succès numérique (...), éthique (...) et politique », à savoir que le candidat issu de la primaire soit « soutenu par tous ». ■

par Sophie Huet E@sohuet1



Les Républicains rivalisent de critiques contre le gouvernement

LA PLAISANTERIE n'est pas inédite. Évoquant les blocages contre la loi travail, Nicolas Sarkozy a expliqué mercredi matin : « *Quand je m'ausculte, je m'inquiète, quand je me compare, je me rassure.* » L'ancien chef de l'État est coutumier du proverbe ; il l'avait employé à maintes reprises au moment de sa campagne pour la présidence de l'UMP. Mercredi, les quelque deux cents personnes venues entendre ses propositions sur la santé - et parmi elles quelques médecins - ont particulièrement goûté le trait d'humour et le rappel du quinquennat précédent qui l'accompagnait.

« *Nous avons réformé les retraites, le passage de 60 à 62 ans, a-t-il expliqué. Cette réforme, nous l'avons réussie sans qu'il y ait un seul blessé dans les manifestations, sans 49-3, et sans pagaille.* » Voilà pour l'auscultation. La comparaison, ce sera avec le projet de loi travail : « *La loi El Khomri, c'est rien, a-t-il estimé. Et grâce à ce rien on a le 49-3 et l'anarchie. Voilà la différence entre ce quinquennat et un autre.* » Sarkozy a ensuite fixé sa feuille de route pour la future réforme des retraites : « *tout dire avant pour tout faire après, comme ça, on n'aura pas à y revenir.* » « *Ce sera clair, transparent et honnête, a-t-il ajouté. À peu près tout le contraire de ce que nous voyons maintenant.* »

Pour les Républicains lancés dans la primaire, la crise qui oppose syndi-

cats et gouvernement sur la loi El Khomri présente néanmoins quelques effets pervers. Voir François Hollande et Manuel Valls aux prises avec la contestation des syndicats, CGT en tête, est un plaisir dont peu de responsables de droite se priveraient. Imaginer que toute velléité de réforme en France conduirait invariablement à une crise sociale fait cependant réfléchir les prétendants à l'investiture présidentielle. Tous considèrent le texte de Myriam El Khomri comme insuffisant ou inutile, et tous promettent en 2017 la réécriture du Code du travail ou sa suppression, les 39 heures voire davantage, l'assouplissement des CDD a minima, la suppression du CDI parfois... Certaines de ces pistes seront d'ailleurs introduites dans le texte au Sénat, où LR dispose de la majorité.

Pour certains, dès lors, le gouvernement ne doit absolument pas céder face à la contestation. Selon Benoist Apparu, « *un recul du gouvernement serait mauvais pour les réformes à venir* » en cas de retour de la droite au pouvoir. « *Sous prétexte qu'il y a des risques de grève générale, il ne faut rien faire ?* », a-t-il feint de s'interroger mardi sur RFI. *Le gouvernement doit tenir. On ne cède pas devant la rue!* » Christian Estrosi est sur la même ligne que ce soutien d'Alain Juppé. « *Depuis trente ans, notre pays, quels que soient les gouvernements de gauche comme de droite, donne le sentiment quelquefois de s'enfermer dans*

une sorte de conservatisme, a expliqué le président du conseil régional de Paca au micro d'i-Télé. Nous avons besoin de réformes, d'aller de l'avant. » Dans un avertissement qui s'adresse autant à la gauche qu'à ses collègues de LR, Xavier Bertrand juge d'ailleurs que « *cette chienlit profite aux intérêts de M^{me} Le Pen, car son intérêt, c'est qu'il y ait le plus de gâchis.* »

Chez les plus sarkozystes représentants de LR, le discours est cependant tout autre. Éric Ciotti souhaite mettre un terme à « *l'expérience* » Hollande. « *Le gouvernement est impuissant, il ne pourra plus rien faire jusqu'à la fin du quinquennat, a-t-il affirmé à Sud Radio. S'il y a des députés de gauche qui veulent arrêter l'expérience, moi je dis que je souhaite aussi arrêter l'expérience. Donc s'il y a une motion de censure, je la voterai.* »

« *Je demande le retrait de cette loi devenue inutile, explique Guillaume Larri-vé. Le blocage du pays pour un texte inutile, c'est absurde, le passage en force de Manuel Valls sur un texte dont personne ne veut, c'est absurde. Il faut retirer ce texte.* » CGT-LR, même combat ? Le député de l'Yonne élude : « *Nous avons voté la censure contre ce gouvernement, nous n'allons pas nous battre aujourd'hui pour son maintien.* »! ■

par Jean-Baptiste Garat £@figarat

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« La loi El Khomri, c'est "rien. Et grâce à ce rien on a le 49-3 et l'anarchie" NICOLAS SARKOZY



L'embellie de mars se prolonge en avril

CHÔMAGE. Avec 19 900 demandeurs d'emploi en moins en avril, le chômage baisse sur deux mois consécutifs. Il s'améliore même sur un an, une première depuis la crise !

AU MILIEU du tableau bien sombre des cortèges de manifestants dans les rues aujourd'hui contre la loi Travail, des files d'attente qui s'allongent devant les stations-service et des milieux économiques qui tirent la sonnette d'alarme face au risque de paralysie du pays, voilà au moins une nouvelle qui aura le don de regonfler l'optimisme de François Hollande, qui martèle depuis quelques semaines que la France « va mieux ».

Selon les chiffres publiés hier par le ministère du Travail, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a diminué de 0,6 % en avril. Soit 19 900 personnes de moins sur un total de 3 511 100 chômeurs inscrits à Pôle emploi. Si cette baisse est bien moins impressionnante que celle enregistrée en mars (- 60 000 demandeurs d'emploi en catégorie A), elle signe une grande première depuis cinq ans : en effet, le chômage n'avait jamais diminué deux mois d'affilée depuis avril 2011, sous la présidence de Nicolas Sarkozy ! Mieux : Pôle emploi a aussi observé une baisse sur un an, avec 22 500 chômeurs de moins (- 0,6 %) entre avril 2015 et avril 2016. Du jamais-vu depuis 2008. Mais même si depuis le début de l'année, le nombre de chômeurs de catégorie A — celle qui est scrutée de

plus près — a reflué de 69 400 (- 1,9 %), la ministre du Travail, Myriam El Khomri, ne s'aventurerait pas hier à saluer une « inversion de la courbe du chômage », selon la formule célèbre du président de la République qui a promis d'y conditionner son éventuelle candidature pour 2017.

La ministre s'est tout de même réjouie, dans un communiqué, de ce que « la baisse en avril concerne une nouvelle fois toutes les classes d'âge ». Chez les moins de 25 ans, le recul s'établit à 1 % en avril. Un progrès constaté également chez les plus de 50 ans (- 0,3 %). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé ou non une activité au cours du mois (catégories A, B et C) se rétracte de 1 % sur le mois, pour atteindre 5 397 000 personnes fin avril.

Etourderies

Cette baisse coïncide néanmoins avec une « hausse inhabituelle du nombre de demandeurs d'emploi (principalement en catégories B et C) qui n'ont pas actualisé leur situation », reconnaît la ministre. Autrement dit, les sorties pour défaut d'actualisation ont été très nombreuses en avril : 55 700 de plus qu'en mars ! Cette embellie sur deux

mois serait-elle alors liée à l'étourderie des chômeurs ? « Plusieurs causes peuvent expliquer une telle évolution : d'abord, le nombre de jours ouvrés plus faible en mai, mais aussi, sans doute, un nombre significatif de personnes qui, retrouvant une activité, n'ont pas actualisé leur situation auprès de Pôle emploi », expliquait-on hier soir dans l'entourage de Myriam El Khomri.

Autre bémol : le nombre d'entrées en stage a, lui, fortement progressé (+ 15,5 % depuis février), signe de la montée en puissance du plan 500 000 formations, annoncé par François Hollande en janvier. Mais si des stages et des formations sont un objectif louable pour les chômeurs, ils ne sont pas synonymes d'un retour définitif à l'emploi...

De leur côté, les deux fers de lance de la mobilisation, la CGT et Force ouvrière, ont immédiatement relativisé ces bons chiffres. « Une manipulation semble être à l'œuvre pour obtenir une baisse artificielle du nombre de demandeurs d'emploi », a accusé la CGT, tandis que FO a de son côté appelé à « ne pas se contenter des apparences ». ■

par Florian Maussion



**VP1 - SOLIDARITÉS AVEC
LES TERRITOIRES, CONTRAT
DE PLAN ETAT-RÉGIO..**

2,5 millions d'euros supplémentaires pour des projets calaisiens

La cerise sur le gâteau», c'est par ces mots que Valérie Létard, 1ère vice-présidente du Conseil Régional désigne l'Investissement territorial intégré (ITI). Une convention de délégation pour l'ITI a été signée entre la région Hauts-de-France et Cap Calais. Celui-ci est une autre aide de l'Union européenne que peuvent solliciter les agglomérations. 81 millions d'euros sont réservés pour cet outil entre 2014 et 2020, dont 2,5 millions d'euros pour la Communauté d'agglomération de Cap Calais.

La première signée dans la région

C'est la première convention de ce type à être signée dans la région. Douze autres sont à venir. Cap Calais va donc pouvoir demander des financements supplémentaires pour les projets qui rentrent dans le cadre de l'ITI. Les premiers projets pourraient être proposés dès la commission de juin ou d'octobre. Trois pro-

jets calaisiens déjà lancés pourraient entrer dans ce cadre. C'est le cas du Centre Coluche qui devrait être construit sur la zone Coubertin. « Une passerelle arrivera dans le Fort Nieulay, a rappelé Natacha Bouchart, le maire et présidente de Cap Calais. Celle-ci va créer du lien dans les quartiers. » Le projet de la ferme urbaine remplirait les critères demandés. « Il y aura des lieux ouverts notamment pour le public de la politique de la ville. Le but sera de les faire sortir de leur quartier. » Le dernier est la maison des mamans qui devrait accueillir de jeunes mères pour leur apprendre à devenir autonomes. « Ces trois projets sont structurants en matière sociale. »

« L'économie dans un quartier, c'est indispensable »

« C'est un apport complémentaire à la politique de la ville », a ajouté Valérie Létard. Celui-ci va permettre de

cofinancer des projets. « La décision a été prise pour soutenir les aires urbaines. » Les trois priorités d'investissement retenues dans le cadre de l'ITI pour Cap Calais sont les usages et services numériques, le renouvellement urbain et friches, ainsi que la création et transmission d'entreprise. « L'économie, c'est indispensable, a rappelé la conseillère régionale. Les quartiers prioritaires ne doivent pas être des cités-dortoirs, ils doivent pouvoir vivre de façon autonome. » L'agglomération devra accompagner les porteurs de projet et fera le travail de présélection. Puis la région instruira ce qu'a fait Cap Calais. Et Valérie Létard de conclure : « C'est un levier supplémentaire proposé à Cap Calais ». Amélie Bouclet ■



Trois projets pourraient avoir cette subvention

Dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré, trois projets en cours de Calais pourraient obtenir une aide supplémentaire de l'Union Européenne.

Le centre Coluche

Le centre Coluche devrait accueillir des enfants jusqu'à 11 ans. « L'avantage est qu'il est proche du centre-ville », a rappelé Natacha Bouchart. Il est également proche de la plage. « Nous avons mis à disposition le centre Jules Ferry pour

l'accueil humanitaire. En compensation, l'État devait financer un nouveau centre. » Celui-ci se situera dans la zone Coubertin. Une passerelle reliera le centre au Fort Nieulay.

La ferme urbaine

La ferme urbaine va se situer sur une friche (les anciens locaux de Nord Littoral), rachetée par la ville. « On va amener la nature aux gens en difficulté. » L'Afapei devrait prendre part au projet. « Nous voulons qu'ils aient un rôle. » À côté, il y aura un village

de la création. « Ce sont des lieux ouverts, et à destination des publics de la politique de la ville. »

La Maison des Mamans

Celle-ci devrait comprendre une dizaine d'appartements. « Avec l'accord des parents, nous leur apprendrons à s'occuper et à devenir autonomes. » Le but est qu'elles aient ensuite un parcours stable. ■



La préfète veut fusionner Artois-Lys, Artois Flandres et Artois Comm.

Par cécilerubichon et renovatain
bruay@lavoixdunord.fr Bernard Delelis, président d'Artois-Lys. Bernard Delelis n'en démord pas : « La solution idéale aurait été de rester à vingt et un », avec Lillers et Burbure, même en dépit de leur volonté et de la solidarité nécessaire au fonctionnement d'une interco. Mais, de toutes les perspectives proposées jusque-là, la fusion avec Artois Comm. et Artois Flandres lui semble « la moins mauvaise ». Mieux, « la plus constructive et la plus en adéquation avec l'esprit du redécoupage ». N'ayant pas encore réuni les maires, il parle en son nom et reste prudent. « L'option n'a jamais été envisagée, on ne dispose pas de projections, on n'a aucune idée des conséquences » sur la fiscalité, les services, etc, avoue-t-il, persuadé que « des rebondissements sont encore possibles. » Le 3 juin par exemple ? Jacques Napieraj, président d'Artois Flandres. « Quand j'ai prévenu les co-

pains, ils étaient sidérés. » Jeudi, la préfète a appelé Jacques Napieraj pour lui présenter son nouveau plan de redécoupage. Le lendemain, les élus d'Artois Flandres (CCAF) ont encaissé le coup... Depuis, ils préparent la riposte. Sauf que ce coup-ci, leur président n'est pas certain de l'emporter. Ça ne l'empêche pas « d'étudier toutes les possibilités légales, de voir comment continuer à exercer nos compétences dans les mêmes conditions, que l'on fusionne ou pas ». Son leitmotiv ? La solidarité fiscale entre petites et grandes communes. Et le maintien des services de proximité (lire ci-dessous). Une chose est certaine : le 3 juin, jour du vote de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), l'élu PS arrivera avec plusieurs amendements dans sa poche. Et fait planer le mystère : « Selon comment les choses se passent, il se peut qu'il y ait des surprises. » En attendant, pour lui, les choses sont

claires : « La proposition de la préfète n'est pas un progrès, c'est une régression. » Alain Wacheux, président d'Artois Comm. « À Artois Comm., on n'a rien demandé », rappelle Alain Wacheux. Mais comme Artois-Lys est « en panne », « on est prêt à participer à une solution, à la condition que tout le monde soit d'accord pour travailler dans ce sens », enchaîne-t-il. Parce qu'une fusion, « c'est plus compliqué qu'un trait sur une carte. Derrière, il y a un territoire, une population... », des compétences et des conséquences fiscales à harmoniser, un équilibre entre urbanité et ruralité à trouver, et surtout un projet avec « une vraie proximité » à penser. Indispensable à ses yeux dans une interco de cette taille. « Il va y en avoir du travail », appuie-t-il. Alors pour lui, si « c'est pour user les recours jusqu'au bout », mieux vaut rester chacun de son côté. ■



Fabienne Buccio vise l'intérêt général

Pourquoi Fabienne Buccio a-t-elle rebattu les cartes ? Du côté de la préfecture, on explique qu'un maintien d'Artois-Lys à dix-neuf communes n'est pas viable. L'option d'une fusion permettrait de conserver une continuité territoriale « qui ne tient plus qu'à un fil » du côté de la CAL, avec le départ déjà programmé de Lillers et Burbure. C'est donc dans une logique d'intérêt général que la préfète a décidé de soumettre la fusion Artois-Lys, Artois Flandres et Artois Comm. à la commission départementale de coopération intercommunale. R.V. ■



La proximité sacrifiée ?

Depuis le début des débats autour du redécoupage des intercommunalités, Jacques Napieraj n'a qu'une antienne : « Laissez-nous vivre ». « Nous », ce sont les quatorze communes d'Artois Flandres (CCAF), dont le président entendait maintenir le périmètre actuel. Il avait d'ailleurs eu gain de cause fin février. Sauf qu'il risque d'y avoir du changement. Et un sacré agrandissement, en cas de fusion avec Artois-Lys et Artois Comm. Le risque ? « En passant à cette échelle, je suis persuadé que la proximité (de services) n'est plus possible, estime le maire d'Isbergues.

Et que veulent les gens ? Savoir quels services leur sont rendus. »

Solidarité fiscale

Autre inquiétude soulevée par l'élu : la solidarité fiscale. « Artois Flandres gère l'éclairage public et paye les factures, rappelle-t-il. Si demain, cela revient aux communes, comment vont faire les petites ? » Plus globalement, il déplore le manque de visibilité fiscale, et les différences en termes de compétences. À Artois-Lys, Bernard Delelis, moins attaché à la petite échelle (le 9mai, il suggé-

rait une intercommunalité de la taille de l'arrondissement), s'inquiète aussi pour la proximité et certains services, comme la lutte contre les inondations ou le relais d'assistants maternels. « Sur le plan économique, Artois Comm. est plus tonique, c'est sûr, mais il reste beaucoup d'interrogations ». Le maintien du personnel dans le secteur en est une autre. Alain Wacheux, lui, estime qu'une grande interco n'est pas incompatible avec la proximité, qu'il juge indispensable. Alors, tous d'accord ? Cé.R. et R.V ■



VP3 - FUSION,
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, AFFAIRES
JURIDIQUES...

« Amiens a perdu 119 emplois »

Ce soir, c'est conseil municipal (lire par ailleurs). Mais aujourd'hui et demain, ont lieu les cessions de la grande région Hauts de France. Amiens y a sa place, le maire Brigitte Fouré est une des vice-présidentes, déléguée à la fusion, à l'administration générale, aux affaires juridiques, au personnel et au dialogue avec les syndicats... Une fois qu'on a dit ça, la saignée est rude pour Amiens. Demain, les élus régionaux adopteront la localisation de son siège à Lille. Amiens n'est définitivement plus une capitale régionale. Mais le combat se joue ailleurs, sur les emplois perdus liés à la fusion des ex-régions, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. Plusieurs directions régionales ont migré vers Lille (Insee, Directe, Drac, Drial, DRJSCS, Draf etc.). « Un travail de nos services fixe la perte à 119 emplois nets pour Amiens au profit de Lille », indique Brigitte Fouré. L'étude ne dit pas quelles catégories de fonctionnaires ont déménagé. Tous cadres, la perte économique est réelle pour la ville,

sans compter leurs familles établies ici. Alors Brigitte Fouré ne ménage pas le Premier ministre Manuel Valls venu à Amiens le 30 juillet 2015, la veille de l'annonce du choix de Lille comme capitale, « où il nous a confirmé ce choix puis a engagé sa responsabilité sur les compensations liées à la fusion. Il a annoncé la création d'une commission nationale des titres avec 100 postes à la clef. Quels titres ? Nous n'en savions rien. Puis une lettre du ministre de l'Intérieur a annoncé une commission régionale des titres avec 40 à 50 postes », présente Brigitte Fouré.

Une réunion avec les élus municipaux et métropolitains

Bref, ce n'est plus national, il y a moins de postes, et à ce jour, elle n'est toujours pas créée. Parallèlement, Brigitte Fouré explique avoir appris la création d'une même commission à Arras « qui n'a jamais rien

demandé ni perdu dans la fusion et une autre commission de ce type a été créée à Lille » s'agace l'élue qui présente un amendement demain (lire en pages Région). Sans en dire plus sur la méthode, elle annonce vouloir aller plus loin si le vote de cet amendement, qui sera adopté, n'est pas suivi d'effets par l'État. Enfin, Brigitte Fouré a eu des retours favorables du nouveau préfet de Région, Michel Lalande, pour organiser une grande réunion avec les élus municipaux et métropolitains dans les prochaines semaines. « Il répondra aux questions portant sur cette fusion. Cela peut effectivement donner lieu ensuite au vote d'une motion de chacune des assemblées, mais il s'agit surtout ici de faire le bilan de cette fusion et d'aborder l'avenir », espère le maire. Et en tant qu'ancien du cabinet du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, Michel Lalande est sûrement paré à y répondre. DAVID VANDEVOORDE ■



Conseil sous surveillance

Après l'occupation de la salle du conseil le jeudi 28 avril par les comités de lutte contre la loi El Khomri, la municipalité annonce avoir pris des précautions sans en dire plus. Le 28 avril, le conseil avait dû déménager tandis que les manifestants étaient finalement évacués par les CRS. Ce qui a conduit aux poursuites en justice de deux membres du comité pour dégradations de biens publics et violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique. ■



La Ville rend ses comptes, ce soir, au conseil

Le vote du compte administratif 2015 valide ce qui a été effectivement réalisé. L'opposition aura pour tâche d'y dénicher les manqués. « Les comptes permettent de vérifier si nos priorités sont tenues. Elles le sont », explique Brigitte Fouré qui prend pour exemple, le plan propreté, le stationnement et la circulation, la non-augmentation des impôts, le pacte du bien vivre ensemble, la démocratie locale etc. Bref. Tout. Autre point attendu au conseil : un mécénat lancé pour financer des artistes en vue de décorer les horodateurs du centre-ville. Les moyens récoltés

permettront aussi d'aider la population à se rendre à des spectacles. Autre débat : après l'éco-propreté, la ville des enfants, la ville solidaire, Amiens veut un nouveau label : Destination pour tous. « Cela concerne les personnes à mobilité réduite. En définissant un périmètre avec des commerces, monuments et services adaptés à ces personnes, il est possible de décrocher ce label source d'attrait touristique », argumente Brigitte Fouré. Enfin, un vote important verra la signature d'une convention avec l'hôpital concernant la location à la Ville du parking Zamen-

hof, près du CHU Nord, pour 53000 euros par an. Il s'agit de combler les lacunes du projet de campus à la citadelle où le stationnement comptait 25 places pour personnes à mobilité réduite, aucune pour les personnes valides. Le conseil va aussi aborder la troisième caserne de pompiers à Pont-de-Metz, financée par le Service d'incendie et de secours de la Somme (SDIS 80). Les appels d'offres sont lancés. Restera à trouver un avenir au centre Catelas. ■



« Peu de fonctionnaires travaillent 35 heures », constate le rapport redouté par Valls

Le plancher de 1.607 heures n'est pas respecté du fait des dérogations. Les employeurs publics sont appelés à réorganiser et unifier les régimes.

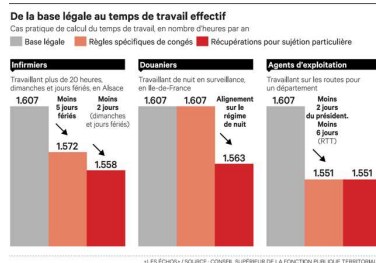
Suppression des jours du maire ou du férié « mardi gras », abolition des jours de fractionnement, plafonnement des heures supplémentaires, etc. Les quelques propositions explosives du rapport de Philippe Laurent sur le temps de travail des fonctionnaires (hors absentéisme) peuvent expliquer pourquoi Manuel Valls s'est désisté de sa présentation ce jeudi matin, remplacé in extremis par la ministre de tutelle Annick Girardin. Le maire UDI de Sceaux avait été chargé l'an dernier par la ministre de la Fonction publique d'alors, Marylise Lebranchu, et par le chef du gouvernement de faire un diagnostic sur ce sujet polémique. Les 300 auditions effectuées par sa mission l'ont conduit à un constat un peu abrupte : « Peu de fonctionnaires effectuent les 1.607 heures réglementaires ».

Depuis les négociations sur les 35 heures en 2001, les 5 millions de fonctionnaires sont tenus d'effectuer ce volume horaire par an. Le rapport détaille les multiples entorses qui existaient avant cette date et qui n'ont pas été remises en question. « La faute en incombe à la faiblesse du management public qui n'a pas su, comme dans le privé, profiter du passage aux 35 heures pour réviser l'organisation du travail », cingle Philippe Laurent.

En Alsace-Moselle, une loi du 1er juin 1924 a donné aux agents le Vendredi saint et le 26 décembre. Dans les DOM, les agents profitent d'un jour de la célébration de l'abolition

de l'esclavage. De nombreux départements offrent à leurs employés un jour du président. Le cumul de ces congés exceptionnels sans bases légales peut atteindre 5 jours. « Plus de 1.500 collectivités travaillent moins de 1.607 heures, Ce sont surtout de grandes villes qui appartenait à la gauche, les communistes en particulier », pointe-t-il.

La moyenne nationale a été évaluée par l'Insee à 1.584 heures travaillées par an, soit un écart inférieur de 1,4 % par rapport à la durée réglementaire. La comparaison européenne n'est pas plus reluisante : « En France les trois versants de la fonction publique bénéficient, par le jeu cumulé des congés annuels, des RTT et des autorisations d'absence, d'un socle réglementaire parmi les plus favorables en Europe et dans les pays de l'OCDE. Il est permis de s'interroger sur la soutenabilité à long terme de cette situation », enfonce le rapport.



Pas de stigmatisation

Pour autant, Philippe Laurent n'a pas été choisi par Marylise Lebranchu par hasard : centriste modéré, il refuse de stigmatiser les fonctionnaires. Le rapport rappelle que de nombreux

métiers impliquent des rythmes adaptés comme les policiers qui figurent en bas du classement du temps de travail à 32 heures de moyenne. Il précise aussi que « 40 % des fonctionnaires travaillent régulièrement le samedi ou le dimanche » : bibliothécaires, animateurs sportifs, etc. L'élu dit avoir aussi découvert que nombre d'entre eux font beaucoup d'heures supplémentaires non déclarées, sous la pression d'une culture de « petits chefs » qu'il estime supérieure à celle existant dans le privé. « La gestion RH a pris beaucoup de retard dans le public » juge-t-il.

Le rapport dénonce aussi la diversité des cycles de travail à laquelle a abouti cette jungle des pratiques. Les agents d'une direction de l'Etat dans le Loiret suivent jusqu'à huit cycles de travail, le résultat de l'empilement de fusions administratives. Autant d'éléments qui le poussent à réclamer la création d'un DRH pour les agents de l'Etat.

Marylise Lebranchu, qui souhaitait imposer l'exemplarité aux fonctionnaires, avait prévu de s'appuyer sur ce rapport pour résorber les dérives les plus flagrantes. Sa remplaçante, Annick Girardin, a déclaré à « L'Obs » être prête à engager « très vite » une réflexion avec les organisations syndicales et les employeurs. ■

par Matthieu Quiret

Parution : Quotidienne

Diffusion : 126 288 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD PV 2014/
2015

Audience : 572 000 lect. (LDP) - © AudiPresse One 2014/
2015



Tous droits réservés Les Echos 2016

905C39E47960A10BA0C80103C30571E46446560B1197955515AC75C

PHILIPPE LAURENT (PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE)

Philippe Laurent : « En imposant plus de transparence, on peut obtenir des effets considérables »

Question : Faut-il imposer un retour systématique aux 35 heures ?

Pas forcément. Il n'est pas toujours intéressant pour les employeurs d'équipes travaillant moins de 35 heures d'allonger leur durée de travail. Dans la plupart des cas, des économies peuvent être dégagées, mais elles n'atteignent pas les niveaux avancés par exemple par la Cour des comptes. Ce n'est pas parce que vous augmentez de 10 % le temps de travail qu'il génère 10 % d'économies. Cela fonctionne bien dans certains services où il y a une homogénéité. Par exemple, dans une crèche avec une petite trentaine d'employés, on peut économiser un poste.

Question : Quelles priorités fixez-vous aux employeurs publics ?

Je pense que chaque administration, collectivité locale ou hôpital doit d'abord faire un état des lieux. Il s'agit ensuite de rappeler que la durée légale du travail de tous les fonctionnaires est de 1.607 heures via des notes de service, des circulaires, etc. Harmonisons aussi les règles sur les autorisations spéciales d'absence, le nombre de jours de fractionnement

[accordés lorsque l'on prend des congés en dehors de l'été], les régimes d'astreintes. On propose notamment de laisser le bénéfice des jours de fractionnement aux seuls fonctionnaires travaillant 7 heures par jour et 35 heures par semaine et ne bénéficiant pas de jours de RTT, ce qui risque de déplaire. Il n'y a pas de raisons non plus que le nombre de jours d'absence autorisé pour un mariage varie d'une administration à l'autre. Il faut enfin sortir de la culture du non-dit sur ce sujet. En imposant plus de transparence, on peut obtenir des effets considérables. C'est pourquoi je prône dans les collectivités locales qu'en début de mandat, un rapport sur le sujet soit présenté au conseil municipal. Dans les hôpitaux, cela peut être fait à l'occasion des conseils de surveillance.



Question : De plus en plus d'élus locaux sont tentés d'augmenter la durée de travail de leurs agents pour compenser leurs difficultés budgétaires. Quels conseils leur donnez-vous ?

La réussite d'une telle démarche tient à la qualité du dialogue social. Les neuf syndicats que j'ai rencontrés ne sont pas opposés à une renégociation mais les élus doivent prévoir des contreparties. Par exemple supprimer deux jours de RTT mais augmenter le nombre de jours de formation ou mettre une protection sociale complémentaire en place. ■

*par Leïla De Comarmond
et Et M. Q.*

Philippe Laurent

Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale



VP4 - DÉVELOPPEMENT
DURABLE, TRI, TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE...

Une chaufferie à énergie renouvelable pour le Beau-Marais

PAR DOMINIQUE SALOMEZ
calais@lavoixdunord.fr
CALAIS. Beau-Marais. C'est une machine gigantesque, au souffle bruyant et à l'appétit insatiable. Elle consomme jusqu'à 180 m³ de bois chaque jour (et nuit) pour alimenter son foyer où les flammes s'ébattent dans une ambiance à 800 degrés. Elle, c'est la nouvelle chaudière biomasse de 8MW (mégawatt) de Calais Énergie (filiale de Dalkia), située sur la zone Marcel-Doret. L'installation vient d'être inaugurée par le sous-préfet, la maire de Calais, Dalkia et l'ADEME*. Cette construction vient compléter les installations de Calais Énergie et permet de porter à plus de 50% la part des énergies renouvelables de l'entreprise. Créée en 1967

avec six chaudières au fioul, la chaufferie du Beau-Marais tend depuis plusieurs années vers une démarche de plus en plus verte. Elle comprend désormais deux chaudières biomasse (la nouvelle de 8MW et l'ancienne installée en 1999 d'une puissance 4MW), une unité de cogénération et de trois chaudières de gaz de 10MW chacune. Cet ensemble alimente en chauffage plus de 3500 logements OPH et d'Habitat 62/59 du Beau-Marais mais également le stade de l'Épopée, le complexe Icéo, les établissements scolaires, l'hôpital et la clinique psychiatrique du Virval... Calais Énergie chauffe l'eau qui circulera dans le réseau de canalisation des habitations et structures raccordées (il ne s'agit pas d'eau sanitaire).

L'entrée en fonction - au début de l'année 2015 - de la seconde chaudière biomasse représente des avantages financiers pour les abonnés : « Ils bénéficient d'une TVA réduite à 5,5% sur la partie combustible ». Une part des charges pourrait-elle dès lors être réduite pour les locataires du Beau-Marais ? « C'est l'objectif, mais nous n'avons pas encore le recul nécessaire », souligne le directeur de l'OPH, Hans Ryckeboer, qui étudie la possibilité de voir se développer des chaudières biomasse de petite taille pour alimenter des logements d'autres quartiers. *Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. ■



Douze emplois directs et indirects dans la filière bois de la région

Côté emploi, la nouvelle chaudière biomasse va permettre de créer douze emplois directs ou indirects dans la filière bois énergie locale. Le bois qui vient alimenter la chaufferie provient en effet de forêts dans un rayon de 200 kilomètres (Somme, Aisne et Ardennes). « L'un des bénéfices est aussi l'entretien du patrimoine forestier. La production de plaquette forestière permet de

mettre en place une sylviculture plus systématique (nettoyages, coupes d'amélioration, coupes d'éclaircies...). »

Double filtre pour moins de pollution

Enfin, l'atout environnemental est bien sûr essentiel. Avec un système de double filtre, la chaudière bio-

masse permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. « L'utilisation d'une source d'énergie renouvelable, telle que le bois, c'est 9000 tonnes de CO² évitées chaque année », souligne encore Dalkia. ■



Projet de ferme urbaine : jardiniers solidaires cherchent investisseurs !

Par Emmanuelle Dupeux boulogne@lavoixdunord.fr Boulonnais. Il y a quelques mois (notre édition du 25 octobre 2015), nous vous présentions le défi enthousiasmant d'une jeune association qui souhaite ouvrir une ferme urbaine bio à Boulogne-sur-Mer. Un projet d'économie sociale et solidaire dont les maîtres mots sont proximité, saveur, prix modiques, et solidarité (création d'emplois)... Avec un mode de culture inédit dans le Boulonnais : l'hydroponie, qui consiste à faire croître des fruits et légumes hors sol, avec des billes d'argile comme substrat.

Une zone de démonstration

Plus de six mois après, le projet prend forme mais a un peu évolué... Excité comme un puceron sur un rosier, Amir Nicolas, cheville ouvrière du projet avec Christophe Bujwol nous reçoit à nouveau rue des Deux-Ponts. Le local accueille désormais le bu-

reau de l'association ainsi qu'une serre de 12m² qui sert de « zone de test, de recherche et de développement ». On y étudie à la loupe la qualité de l'eau (son PH), le nourrissage et la croissance des plantes en hydroponie, le développement de leurs racines... Une cinquantaine de variétés de fruits, légumes et aromates ont été semées. Fraises, salades, tomates, stévia, melon, haricots, basilic... Les semis sont ensuite plantés aux serres municipales de Saint-Martin, sur un espace de 50m² prêté par la commune, « qui trouve le concept très intéressant ». Environ 380 pieds de plants sont déjà sur place. « Ce sera notre zone de démonstration, un endroit où les gens pourront venir nous rencontrer et goûter nos produits », explique Christophe Bujwol. But du jeu : convaincre de la qualité de ces cultures hors-sol, en hydroponie. « Les gens pensent souvent que ça n'a pas de goût et que c'est chimique, on leur prouvera qu'on peut faire des choses avec du goût, saines et locales ! », souligne Amir Nicolas. Avec

une qualité bio et un mode de production écolo car l'hydroponie, qui fonctionne en circuit fermé, permet une économie d'eau de 90%. Une présentation officielle aux élus aura lieu dans quinze jours. Le grand public et tous les professionnels (restaurateurs, distributeurs...) intéressés seront les bienvenus d'ici un mois, quand tout sera à maturité, notamment les tomates. « Ce lieu sera notre vitrine pour ensuite nous développer ici ou ailleurs ! » (lire ci-dessous.) L'association Les Jardiniers du bitume, sûre de la viabilité économique de son projet de ferme urbaine, espère bien séduire des investisseurs. La culture en hydroponie peut en effet prendre place sur n'importe quelle friche urbaine ou industrielle et a une forte productivité. L'association a déjà déposé sa marque de légumes « locale et équitable » et « forte de sens ». Elle s'appellera « Macadam Farm ». ■



Roubaix, ville test ?

L'association Les Jardiniers du bitume espère développer une vraie production maraîchère sur le Boulonnais et y créer de l'emploi. Dans l'agglomération, elle lorgne sur un terrain qui lui permettrait de cultiver 25000 plants sur 3000m². Mais rien n'étant signé pour l'instant, elle croise les doigts... Elle souhaite en tout cas activer le réseau Entreprendre Côte d'Opale pour faire

avancer son projet et est ouverte à toute proposition, qu'il s'agisse de « financements privés ou publics ». L'association rêve aussi de travailler avec des cantines scolaires. Grande nouveauté : une opportunité très concrète se présente dans l'agglomération lilloise. Ayant eu vent du projet, la ville de Roubaix lui a en effet attribué 3000m² pour la réhabilitation d'une friche industrielle.

« On doit maintenant créer le montage économique avec un investisseur privé ». Et ça tombe bien, il se pourrait qu'il y en ait un ; en tout cas il semble fortement intéressé. On n'en dira pas plus pour ne pas perturber les négociations. Mais si le partenariat se concrétise, plusieurs emplois à temps plein pourraient être créés. ■



VP7 - AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE

« Faire comprendre que biodiversité et agriculture ne sont pas incompatibles »

Par david derieux
saintpol@lavoixdunord.fr Héricourt. De prime abord, la volonté gouvernementale de soutenir la biodiversité, avec la création d'un secrétariat d'État dédié, n'a pas été vue d'un bon œil par les agriculteurs. Ils ont craint une nouvelle liste de produits prohibés et redouté une nouvelle menace sur leur productivité, alors que leur travail s'inscrit dans un contexte international concurrentiel, sur fond de crise. Barbara Pompili a rapidement ressenti tout cela. « Quand j'ai été nommée il y a trois mois, j'ai eu les honneurs d'une opération menée par les agriculteurs en colère. Ce n'est pas vraiment agréable ! Surtout, j'ai eu beaucoup d'incompréhension face à cette opération. Je me suis dit que c'était injuste, et aussi qu'il fallait les écouter. » Depuis, le dialogue est régulier, au fil de ses visites sur le terrain. La

secrétaire d'État apprécie d'entendre le message d'agriculteurs qui s'engagent dans la voie du respect de la biodiversité et demandent à être mieux accompagnés pour cela, comme Mickaël Poillon. Sa mission est surtout de convaincre ceux qui n'adhèrent pas encore au message selon lequel agriculture et biodiversité ne sont pas contradictoires, mais ont bien des intérêts communs. « Il faut échanger pour construire. La crise agricole est une crise des prix et de l'élevage, un phénomène délétère rendu possible par la surproduction mondiale. Mais il y a des forces qui ont des intérêts économiques, politiques ou démagogiques à entretenir la confusion entre crise et normes. Qui entretiennent la fiction d'une causalité entre environnement et production agricole, alors que les deux enjeux principaux sont bien définis : la lutte contre le réchauffe-

ment climatique et la réponse aux menaces sur la biodiversité », a-t-elle exposé lundi. Pour la secrétaire d'État, le travail entrepris sur le climat est un exemple à suivre. « Il faut la même prise de conscience sur la biodiversité, il reste beaucoup à faire. La loi sur la transition énergétique par la croissance verte a ouvert de nombreuses voies. La démonstration est faite que la réponse à la crise climatique offre des perspectives nouvelles en agriculture. » L'enjeu est maintenant de concrétiser tout cela. « On essaie de mettre en place un système intelligent, faire comprendre qu'il n'y a pas un modèle agricole, mais différents types. Pour accompagner la méthode, nous allons créer une agence française pour la biodiversité. Il y a des précurseurs, qui doivent être des exemples pour sortir de la peur. » ■



Projet de ferme urbaine : jardiniers solidaires cherchent investisseurs !

Par Emmanuelle Dupeux boulogne@lavoixdunord.fr Boulonnais. Il y a quelques mois (notre édition du 25 octobre 2015), nous vous présentions le défi enthousiasmant d'une jeune association qui souhaite ouvrir une ferme urbaine bio à Boulogne-sur-Mer. Un projet d'économie sociale et solidaire dont les maîtres mots sont proximité, saveur, prix modiques, et solidarité (création d'emplois)... Avec un mode de culture inédit dans le Boulonnais : l'hydroponie, qui consiste à faire croître des fruits et légumes hors sol, avec des billes d'argile comme substrat.

Une zone de démonstration

Plus de six mois après, le projet prend forme mais a un peu évolué... Excité comme un puceron sur un rosier, Amir Nicolas, cheville ouvrière du projet avec Christophe Bujwol nous reçoit à nouveau rue des Deux-Ponts. Le local accueille désormais le bu-

reau de l'association ainsi qu'une serre de 12m² qui sert de « zone de test, de recherche et de développement ». On y étudie à la loupe la qualité de l'eau (son PH), le nourrissage et la croissance des plantes en hydroponie, le développement de leurs racines... Une cinquantaine de variétés de fruits, légumes et aromates ont été semées. Fraises, salades, tomates, stévia, melon, haricots, basilic... Les semis sont ensuite plantés aux serres municipales de Saint-Martin, sur un espace de 50m² prêté par la commune, « qui trouve le concept très intéressant ». Environ 380 pieds de plants sont déjà sur place. « Ce sera notre zone de démonstration, un endroit où les gens pourront venir nous rencontrer et goûter nos produits », explique Christophe Bujwol. But du jeu : convaincre de la qualité de ces cultures hors-sol, en hydroponie. « Les gens pensent souvent que ça n'a pas de goût et que c'est chimique, on leur prouvera qu'on peut faire des choses avec du goût, saines et locales ! », souligne Amir Nicolas. Avec

une qualité bio et un mode de production écolo car l'hydroponie, qui fonctionne en circuit fermé, permet une économie d'eau de 90%. Une présentation officielle aux élus aura lieu dans quinze jours. Le grand public et tous les professionnels (restaurateurs, distributeurs...) intéressés seront les bienvenus d'ici un mois, quand tout sera à maturité, notamment les tomates. « Ce lieu sera notre vitrine pour ensuite nous développer ici ou ailleurs ! » (lire ci-dessous.) L'association Les Jardiniers du bitume, sûre de la viabilité économique de son projet de ferme urbaine, espère bien séduire des investisseurs. La culture en hydroponie peut en effet prendre place sur n'importe quelle friche urbaine ou industrielle et a une forte productivité. L'association a déjà déposé sa marque de légumes « locale et équitable » et « forte de sens ». Elle s'appellera « Macadam Farm ». ■



Roubaix, ville test ?

L'association Les Jardiniers du bitume espère développer une vraie production maraîchère sur le Boulonnais et y créer de l'emploi. Dans l'agglomération, elle lorgne sur un terrain qui lui permettrait de cultiver 25000 plants sur 3000m². Mais rien n'étant signé pour l'instant, elle croise les doigts... Elle souhaite en tout cas activer le réseau Entreprendre Côte d'Opale pour faire

avancer son projet et est ouverte à toute proposition, qu'il s'agisse de « financements privés ou publics ». L'association rêve aussi de travailler avec des cantines scolaires. Grande nouveauté : une opportunité très concrète se présente dans l'agglomération lilloise. Ayant eu vent du projet, la ville de Roubaix lui a en effet attribué 3000m² pour la réhabilitation d'une friche industrielle.

« On doit maintenant créer le montage économique avec un investisseur privé ». Et ça tombe bien, il se pourrait qu'il y en ait un ; en tout cas il semble fortement intéressé. On n'en dira pas plus pour ne pas perturber les négociations. Mais si le partenariat se concrétise, plusieurs emplois à temps plein pourraient être créés. ■



VP8 - CULTURE

Hollandais et Picards jouent de concert à la Cité de la musique

L'orchestre de Picardie, composé de trente-sept musiciens, donne entre six et dix concerts par an à Amiens, et au moins 80 en Picardie : « C'est une première pour nous d'occuper deux fois la même salle » expliquait Laurent Rannou, premier violoncelliste de l'orchestre de Picardie depuis 25 ans lorsqu'il est venu à Soissons ce vendredi. « C'est la meilleure salle acoustique de France et la plus belle de Picardie, il se passe quelque chose ici, le public réagit et coopère, un vrai plaisir pour nous. » Un programme particulier et très spécial a ainsi été proposé à la Cité de la musique et de la danse : trois œuvres complètement différentes proposées par l'orchestre de Picardie

en collaboration avec De Doelen Ensemble, un ensemble Hollandais à la notoriété internationale venu de Rotterdam. La soirée a démarré par une œuvre pour piano et orchestre de John Adams, avec Maarten Van Veen au piano (pianiste néerlandais en résidence à Rotterdam) et les 37 musiciens de l'orchestre de Picardie. Une œuvre qui mêle le jazz à la musique contemporaine, une œuvre pleine d'ambiance et de couleur. La deuxième œuvre a mis en valeur deux timbaliers solistes venus de Londres, Colin Currie et Owen Gunnel, accompagnés par les deux ensembles. Les deux solistes ont offert un grand moment à la salle de la CMD avec une œuvre baroque et classique du com-

positeur Philippe Glass. Et après un entracte de 20 minutes le public a pu apprécier la symphonie n°39 en mi-bémol majeur k.543 de Mozart, interprétée par l'orchestre de Picardie. Arie Van Beek, chef d'orchestre des deux ensembles est ravi de sa soirée : « Nous répétons pour cette soirée depuis lundi. La semaine prochaine, nous jouerons à Rotterdam dans un colloque important sur la musique contemporaine d'un auteur néerlandais Robin de Raaff. Nous avons tous apprécié de jouer dans cette magnifique salle avec des solistes de très haut niveau, et le public Soissonnais a aimé puisqu'il a chanté avec nous. » ■



La culture réduite à des acrobaties financières

Baisses drastiques des subventions et manque de dialogue. Trente-huit signataires, représentant plus de cinquante professionnels du spectacle vivant (théâtre, musique, cirque, danse, etc.) dans l'Oise, se sentent inquiets et floués. Ils lancent « un appel à la concertation » au président du conseil départemental, Édouard Courtial (LR). Mais le constat est déjà amer. Un courrier du 21 janvier, du même tonneau, demeure sans réponse. Il était intitulé : « Alerte sur l'impact des diminutions des aides du Conseil départemental de l'Oise dans le domaine de la culture. » Qu'en sera-il du nouveau signal d'alarme tiré le 18 mai ? Le collectif de l'Oise culturelle

s'y affirme « conscient des difficultés financières auxquelles le Département fait face ». Et qui le conduit à ordonner 80 millions d'euros d'économies générales d'ici 2017. Mais de là à « diminuer le budget de la culture de 41%, cela fait de l'Oise un cas rare, unique en France », comme le soulignait la lettre du 21 janvier.

Sans préavis

« C'est le nœud de l'affaire, dans une région en queue de peloton en matière de culture », selon Didier Perrier, vice-président d'Actes pro qui regroupe 25 compagnies. Beaucoup d'entre elles diffèrent aujourd'hui

une création, ajournent une embauche, réduisent des tournées... faute d'argent. Hors les contrats triennaux, qui l'engagent, le Département annule ses subventions annuelles sans préavis. Des intermittents du spectacle interloqués par la violence de ces mesures veulent réagir : « Pourquoi pas un jour de grève de l'économie sociale et culturelle rassemblée ? », teste l'un d'eux. « Une journée sans animateur auprès des mômes, sans aides ménagères auprès des personnes âgées, tout le monde le sentirait passer », ajoute un autre... En dépit de nos appels répétés, le conseil départemental n'a pas répondu aux sollicitations. D.G. ■



VP9 - FORMATION ET RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VENETTE

Le centre de formation Promeo séduit les Indiens

La FORMATION professionnelle à la française, un modèle qui s'exporte. Hier, Erick Maillet, le président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Picardie, affichait clairement ses intentions en recevant à Compiègne, dans les murs du centre de formation Promeo, une délégation d'entrepreneurs indiens.

Une délégation emmenée par Abhishek Mishra, ministre de l'Éducation professionnelle et du Développement des compétences de l'Uttar Pradesh, qui est l'État le plus peuplé de l'Inde, avec près de 200 millions d'habitants. « L'Inde connaît une natalité galopante. C'est une situation qui peut être explosive si elle n'est pas gérée, insiste Erick Maillet. La formation professionnelle est une réponse à cette préoccupation. »

Tout l'enjeu de cette visite consistait donc à montrer l'intérêt que les industriels portent à la formation en alternance. Pour ce faire, Promeo, diri-

gé en lien avec l'UIMM, apparaissait comme la vitrine idéale : présent en Picardie sur huit sites, 3 200 jeunes (du bac pro au Master), 26 000 stagiaires en formation continue et 2 400 demandeurs d'emploi y bénéficient d'une formation chaque année.

La délégation indienne ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Promeo était leur seule visite d'un centre de formation professionnelle en France au cours de leur séjour européen. Et le ministre indien n'a pas boudé son plaisir en arpentant le site, discutant volontiers avec des jeunes en formation. « La France est un modèle dont nous devons nous inspirer sur le plan de la formation professionnelle, assure Abhishek Mishra. Il ne s'agit pas d'en faire un copier-coller, mais de s'en inspirer et voir de quelle manière ce système est transposable en Inde. »

Bien sûr, le business n'est jamais très loin. Pour la branche de la métallurgie, qui emploie en Picardie plus de

42 000 salariés, une telle prise de contact avec des entrepreneurs indiens vise à « prendre pied », à terme, au sein du deuxième pays le plus peuplé du monde. « C'est un partenaire indispensable, martèle Erick Maillet. Avec de très nombreuses opportunités d'échanges pour les entreprises industrielles. Il faut prendre le train en marche. » ■



Venette, hier. Au cours de la visite du centre Promeo, le ministre Abhishek Mishra (à g.), notamment accompagné d'Erick Maillet (à d.), s'est montré très enthousiaste.

par Alexis Bisson



La CCI va aménager le parc industriel de la baie de Somme

Quatre permanences pour informer le public sur l'enquête publique, menée dans le cadre du projet de parc industriel de la baie de Somme, à Abbeville. Et pour prendre en compte les éventuelles remarques. Voilà le rôle de James Rose, commissaire-enquêteur. Samedi 21 mai, il tenait sa seconde permanence dans les locaux de l'hôtel de ville abbevillois. La Chambre de commerce et d'industriel littoral normand picard a en effet acquis, en 2013, des terrains situés au nord de la commune d'Abbeville. Le but : y aménager un parc industriel, qui, à terme, sera déployé sur 26 hectares. « Nous sommes à cours de terrains disponibles pour accueillir des entreprises industrielles à Abbeville, explique Thierry Castell, directeur général de la CCI. Il reste deux petites parcelles, mais qui ne correspondent pas aux besoins que nous avons. D'ici deux ans, si nous ne faisons rien, nous n'aurons quasiment plus rien à proposer. Une ville comme Abbeville,

qui n'a plus rien à proposer aux entreprises, va se dégrader en termes d'emploi. »

Petites industries et artisanat

Cet aménagement, pensé en collaboration avec la ville d'Abbeville et l'intercommunalité, sera réparti sur trois îlots : l'un au nord, de 7 hectares, entre la RD 928 et l'autoroute A 16 ; l'autre à l'est, de 6 hectares, desservi par la route d'Hesdin ; le troisième, central, de 13 hectares, bordé par la RD 1001, la RD 928 et la route d'Hesdin. « Les îlots Nord et Est font l'objet d'une demande d'aménagement, déposés par le maître d'œuvre : la CCI. D'où l'enquête publique, confirme James Rose, qui devrait rendre ses conclusions d'ici la mi-juin. Le commissaire-enquêteur est totalement neutre et impartial. Il donne un avis favorable ou non et ses conclusions ne peuvent pas bloquer le pro-

jet. » Si les permis sont accordés par les services de l'État, la CCI pourra alors commercialiser les différentes parcelles. Les artisans et les petites industries sont les cibles privilégiées. « Nous pourrions ainsi répondre aux besoins des industriels pour les quinze prochaines années et faire en sorte aussi que les entreprises existantes puissent s'épanouir, assure le directeur de l'établissement consulaire, qui espère un début des travaux de viabilisation d'ici octobre. Au printemps 2017, nous serons en capacité d'accueillir les entreprises. Un premier contact avec l'une d'entre elles a d'ailleurs été pris. » A.M. La dernière permanence du commissaire-enquêteur est prévue en mairie d'Abbeville, le mardi 7 juin, de 9 heures à midi. Le public peut y prendre connaissance du dossier et y déposer ses remarques le cas échéant. ■



Avec leur Kit de sécurité, les jeunes de l'ÉPIDE filent droit vers la finale nationale

Par Alice Favier
cambrai@lavoixdunord.fr
CAMBRAI. Ils ne parviennent plus à décrocher le sourire de leurs lèvres. Il y a de l'allégresse dans les yeux quand ils regardent leur trophée. Fiers d'avoir remporté mardi le premier prix du concours régional des mini-entreprise Entreprendre pour apprendre (EPA). Ils sont heureux, tout simplement. « On a gagné! », lâche François, directeur commercial comme un cri de soulagement.

Bonne surprise

Avec leur Kit de sécurité, ces onze jeunes de l'ÉPIDE ont séduit le jury face à 150 mini-entreprises concurrentes, toutes catégories confondues. Ils ont présenté leur projet aux visiteurs, professeurs et entrepreneurs. Avec de bonnes surprises à la clé. Anthony Roux, fondateur d'Ankama et président du jury, est notamment passé au stand des Cambrésiens. « Je suis fan depuis des années du jeu Dofus, et je ne l'ai pas reconnu. Il nous a acheté un kit. C'est une petite fier-

té », sourit Cassandra. À midi, ils ont dû défendre leur projet devant un jury de professionnels. Pour les impressionner, la jeune équipe avait prévu une courte présentation en anglais. Histoire aussi de gagner des points. « Nous n'étions pas beaucoup à le faire », fait remarquer Maxence, le gérant de la mini-entreprise. Puis il a fallu attendre. Certains, comme Cassandra, étaient plutôt pessimistes « Quand on a vu le nombre de gens et ce que proposaient les autres concurrents, on se disait qu'on n'avait aucune chance. Il y avait des idées vraiment pas mal. » D'autres en revanche, comme Dylan, étaient plus confiants. « J'étais persuadé qu'on allait gagner. C'était sûr. » Les premières récompenses tombent. Le groupe reçoit le prix « coup de cœur » de l'EPA. De bon augure. Quelques instants plus tard, c'est la délivrance. Ils remportent le 1er prix dans la catégorie des plus de 18ans. « On a tous couru à travers les escaliers de l'amphithéâtre pour monter sur scène. On criait, on sautait », lance François. « D'habitude on se serre la

main, mais là on s'est tous embrassés. », ajoute Maxence.

la Finale à Montrouge le 7 et 8 juin

Pour ces jeunes volontaires en situation d'échec scolaire, cette victoire a comme un goût de revanche. Jordan, qui s'occupe des ressources humaines, parle d'un « pied-de-nez à nos anciens profs qui ne croyaient pas en nous. Ils peuvent voir qu'on peut y arriver. » Pour l'équipe d'encadrants, l'émotion est encore perceptible. « C'est l'aboutissement de six mois de travail ; on est très fier d'eux. Si certains ont pu leur dire qu'ils ne valaient rien, c'est la preuve qu'ils valent quelque chose », plaide Didier Chevigne, conseiller d'éducation. Prochaine étape, la finale à Montrouge les 7 et 8 juin. Face à des concurrents des quatre coins de la France. Un nouveau challenge que ces jeunes sont d'ores et déjà prêts à relever. ■



VP10 - ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, RECHERCHE,
UNIVERSITÉS

FRANCE

Recherche : comment éteindre l'incendie ?

Après la tribune de Prix Nobel contre la baisse des crédits, l'exécutif tente de calmer la colère des scientifiques

Sauver les meubles. Le gouvernement tente de désamorcer la mobilisation de la communauté scientifique, scandalisée par les annulations de crédits qui vont affecter les programmes de recherche scientifique. Celle-ci s'est manifestée de manière spectaculaire par la tribune publiée dans *Le Monde* du 24 mai par sept Prix Nobel français et un lauréat de la médaille Fields de mathématiques dénonçant « *un suicide scientifique et industriel* ». Selon le mathématicien Cédric Villani, les huit signataires seront reçus dans les jours à venir par François Hollande.

Mardi 24 mai, à l'Assemblée nationale, la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem, a réaffirmé que ces annulations n'auront « *aucun impact sur l'activité des organismes de recherche* » et qu'il s'agissait uniquement de « *recalibrer les fonds de roulement et les trésoreries sans que ni leurs dépenses, ni l'exécution de leurs budgets, ni les conditions de travail des chercheurs ne soient affectées* ». Elle s'est attiré de vives protestations de la part de l'opposition, sans convaincre tout à fait les parlementaires de la majorité.

Le gouvernement a de plus essuyé un sévère camouflet après l'avis négatif émis par les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat sur le projet de décret portant annulations de crédits. Les opérateurs de la recherche – Commissariat à l'énergie atomique (CEA, 64 millions), Centre national de la re-

cherche scientifique (CNRS, 50 millions), Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA, 10 millions) et Institut national de la recherche agronomique (INRA, 10 millions) – devraient voir leurs crédits réduits de 134 millions d'euros. S'y ajoutent 5 millions pour la recherche spatiale, 6,5 millions pour la culture scientifique, 23 millions pour des opérateurs effectuant de la recherche en sûreté nucléaire, environnement ou énergie. Au total, 196 millions d'euros sont annulés.

La rapporteure de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Valérie Rabault (PS, Tarn-et-Garonne), estime particulièrement dommageable la ponction opérée sur la trésorerie du CEA et du CNRS. « *Au regard des enjeux de recherche de la France, - elle - estime que cette ponction peut endommager de manière durable l'effort de recherche* » et recommande en conséquence la suppression de ces annulations de crédits.

Soudaineté et brutalité

Pour le Sénat, qui juge celles-ci « *incohérentes avec les engagements pris par le président de la République* », ce sont autant de « *coupes nettes dans les crédits disponibles* ». Les sénateurs s'inquiètent des « *atteintes à la qualité de l'écosystème français de recherche et d'innovation* ».

Malgré ces deux avis négatifs, le gouvernement a décidé de passer outre. « *A ce stade, la trésorerie disponible au CNRS lui permet de financer ses projets*, estime le secrétaire d'Etat au budget, Christian Eckert, interrogé

par *Le Monde*. *Ce sera plus tendu au CEA, mais nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas de souci. Je veillerai le cas échéant, en fin de gestion, à ce que rien n'entrave l'exécution des programmes. Je n'envisage donc pas de modifier le décret.* »

La soudaineté et la brutalité de ces mesures ont surpris dans les organismes, alors que le CEA, par exemple, venait de boucler un accord avec ses tutelles pour réaliser 65 millions d'euros d'économies d'ici à 2020. Le président du CNRS, Alain Fuchs, réfute l'idée que « *les fonds de roulement seraient des matelas ou des crédits non utilisés* ». Il dit vouloir « *rechercher des solutions techniques permettant d'éviter des annulations sèches* », mais espère que cet « *événement fera prendre conscience que nous nous approchons de la limite et que ça ne peut plus durer* ». Selon lui, il doit faire face, depuis plusieurs années, à un budget en baisse à euros constants alors que ses collègues allemands voient leurs moyens croître de 3 % à 5 % par an.

L'intersyndicale du CEA dénonce « *une révision budgétaire sans aucun préavis et avec une ampleur jamais connue* ». « *L'Etat, en tournant le dos à ses engagements et à ses promesses, marque un mépris envers les personnels de recherche qui ne peut que nuire à leur engagement jusqu'ici indéfectible* », ajoute-t-elle. A l'INRA, la direction s'efforce de chercher une solution pour que les 10 millions d'euros à trouver n'aient pas de conséquences sur les investisse-

ments à venir.

Pour éteindre l'incendie sans que Bercy perde la face, le ministère a trouvé in extremis une parade technique. Celle-ci devrait permettre de neutraliser l'effet des coupes en ajou-

tant des recettes d'un montant égal à ce qui est enlevé. « *C'est du maquignonnage* », reconnaît le secrétaire d'Etat à la recherche, Thierry Mandon. Reste à savoir si les organismes concernés s'en satisferont. Cet épisode, toutefois, ne manquera pas de

laisser des traces. En réalité, c'est bel et bien la bataille du budget 2017 qui est engagée.

David Larousserie et Patrick Roger ■



VP11 - LYCÉES

Le lycée retrouve des perspectives

Mardi matin, le lycée privé Sainte Julie-Billiart, situé à Orvillers-Sorel, était en effervescence. Il a reçu Manoelle Martin, la vice-présidente déléguée aux lycées du Conseil régional des Hauts-de-France. L'occasion pour le nouveau président de l'association de gestion, Claude Morel, ancien maire d'Orvillers, et la directrice, Florence Besançon, de présenter leur établissement. « Nous avons des élèves de tous les milieux sociaux, en difficulté ou non. Ils viennent aussi bien de Picardie mais aussi d'autres régions, explique, passionnée, Florence Besançon. Et la grande majorité est interne. Nous accueillons de la 4e, au CAP vente et services aux personnes et jusqu'au bac professionnel services aux personnes et aux territoires. » Les anciennes difficultés financières, qui ont un moment menacé ce lycée

de fermeture n'ont évidemment pas été omises. Mais depuis tout est rentré dans l'ordre. « Nous avons fait une économie d'environ 180000 euros, avec notamment la restructuration (ndlr : trois licenciements économiques en juillet 2015) et nos efforts sur la gestion, détaille Claude Morel, le président. Nous avons eu aussi une aide de la part de la congrégation. Cela nous a permis de revenir à un équilibre pour 105-110 élèves (il y en a une centaine actuellement), alors qu'avant il nous en fallait 150. Aujourd'hui nos finances sont » clean « . » Pour preuve, les projets sont de retour. Arrêtées jusque-là, les rénovations, notamment de fenêtres et de chambres vont reprendre. Le président voit même plus loin en terme d'investissements : « Nous avons quatre vieux pré-fabriqués, qui font office de classes et nous pensons à

les remplacer par des constructions. Mais notre priorité est de refaire notre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. » Débutée autour d'un café, et de viennoiseries faites maison, la discussion s'est poursuivie, lors de la visite avec deux lycéennes, pour guides. Visite très appréciée par Manoelle Martin : « Je suis là pour comprendre les problèmes. Ce lycée répond tout à fait à la problématique pour que les enfants ne sortent pas du système scolaire, note la vice-présidente régionale. Et on ne va pas les laisser tomber. Il y a des formations très intéressantes, un bon encadrement, avec en plus un cadre sympathique. » De notre correspondant FRANCK PEAUCELLIER ■



VP12 - RÉNOVATION
URBAINE, LOGEMENT,
INNOVATION NUMÉRIQUE...

« À l'époque Fafet, c'était le luxe »

Je suis arrivé en 1963 à l'ouverture des tout premiers appartements, entrée n°9, appartement 42. J'avais 11 ans, c'était le grand luxe. On avait le chauffage dans toutes les pièces et non plus un seul poêle pour chauffer le trois-pièces que mes parents louaient à Henriville. Les toilettes n'étaient pas dans la cour, il y avait de l'eau chaude à l'évier, au lavabo et une baignoire. Fini de se laver dans une bassine. Jacques Lignier, 65 ans, était sur les lieux de son enfance hier, à l'occasion de l'opération « Il était une fois Fafet », à l'Albatros, rue du Docteur-Louis-Fafet. Depuis janvier, avec d'autres anciens habitants du quartier, il participe aux « Cafés du souvenir », qui recueillent la « mémoire de Fafet » avant la démolition des deux barres, prévue en juillet prochain. La suite de son récit est plus contrastée. « On est resté jusqu'en 1981. Mon père venait d'avoir sa retraite, il a acheté une maison à Saint-Pierre comme beaucoup d'habitants de Fafet. Ça devenait invivable, les jeunes faisaient du bruit, se rassemblaient au bas des portes. Il y avait un choc culturel. Des gens qui n'avaient jamais vu un immeuble, venaient d'un pays qu'on ne connaissait pas », résume-il, en référence aux harkis qui ont commencé à s'installer dans le quartier. A ses côtés, Hamed Benhamar, 46 ans, lui aussi ancien habitant de Fafet, complète le récit : « À l'époque, nous venions de la citadelle de Doullens », rappelle-t-il. Sonia Hamadi, fille de militaire ayant combattu en Algérie, aujourd'hui fonctionnaire territoriale et

conseillère municipale chargée de la politique de la ville, se souvient, elle aussi. « J'avais 12 ans, nous venions d'un village de Normandie avec son église et sa place. Ici, il y avait des Noirs, des Arabes, des Portugais, des Français et ça ne posait pas de problème. Il y avait de la solidarité, c'était populaire et bon enfant. C'était la belle époque. »

« Le quartier a commencé à se dégrader quand la came est arrivée »

Tout le monde se souvient des jeux et des animations organisées par « Madame Cottrelle ». « Le soir, on jouait tard. Quand une maman laissait ses enfants dans la rue, les autres mères veillaient sur eux. Il y avait parfois des tensions entre communautés mais ça se réglait entre nous. Le facteur venait avec l'argent des allocations familiales et des bourses scolaires dans sa sacoche et ça ne posait aucun problème », se souvient-elle encore. Quand la situation s'est-elle dégradée ? « Avec l'arrivée de la came, à la fin des années 80 ! », lance, catégorique, Yacine Mokedem. Figure historique du quartier, il est arrivé en 1966, à l'âge de 6 ans, dans les bâtiments bleus. « Je venais de la citadelle d'Amiens », raconte encore ce fils de militaire. Les premiers trafics de drogue mais aussi les premières motos et les premières courses poursuites avec les policiers le long de la

rue Fafet qui était alors toute droite. Les premiers morts aussi, fauchés en pleine jeunesse. « Je suis un survivant. Beaucoup de mes camarades d'enfance sont au cimetière Saint-Pierre », explique encore Hamed Benhamar.

Regroupement familial

D'autres vagues migratoires ont continué à peupler le quartier à la suite des lois sur le regroupement familial en 1976 et en raison de la proximité du foyer Sonacotra (aujourd'hui Adoma) : les Marocains, les noirs Africains, les Turcs, les Vietnamiens... « Fafet » a aussi été le théâtre des premières violences urbaines. « Je les ai connues toutes. Mais à l'époque, on connaissait les policiers, on les croisait à la salle des sports, parfois ils faisaient des entraînements de boxe, il y avait une forme de respect. Il n'y avait pas de coups de fusil comme on en a vu la dernière fois », souligne Hamed Benhamar. Fallait-il réhabiliter Fafet ? « Dans les années 2000, ce n'était pas dégradé. Mais l'ambiance était différente selon les blocs et certains étaient bien tenus. Mais après, c'était trop tard. Ça n'aurait pas marché. Il n'y avait plus rien à faire », tranche-t-il avec certitude. Parole d'habitant. Benoît Delespierre L'association Carmen a participé elle aussi aux cafés du souvenir. Pour voir ses webdocs : (Lien :) canalnord.org ■



Les parents manifestent, Francis Lec dénonce un « gâchis »

Les parents d'élèves de l'école maternelle Fafet poursuivent leur combat et demandent au maire « le maintien de l'école jusqu'à ce que la reconstruction du secteur Fafet soit entreprise ». Ils sont soutenus par Zhoras Darras et Francis Lec, conseillers départementaux, élus du quartier (Francis Lec depuis... 1985).

Par ailleurs, à propos de la démolition de Brossolette, ce dernier dénonce « un gâchis financier », critique le choix de « disperser la population de Fafet » et annonce qu'il a « demandé à la Chambre régionale des comptes de se saisir » de cette opération. Il demande par ailleurs rendez-vous au ministre de la Ville,

Patrick, Kanner. La ville, quant à elle, a lancé en mars dernier un concours d'idées sur Fafet : « Quelle forme d'habitat désirable après une barre ? » Les résultats seront connus le 24 juin et feront l'objet d'une exposition et d'une remise de prix en septembre. ■



VP13 - JEUNESSE ET SPORTS

Le complexe Thorez est prêt à se refaire une beauté

Par Céline Debette
henin@lavoixdunord.fr Rouvroy. L'amas de tôles noircies, à l'arrière du complexe Thorez, a disparu. Et laisse place aujourd'hui à un site entièrement terrassé. « Ça y est, le chantier a démarré le 9 mai dernier », se réjouit Jean Haja. Le maire peut sourire car il s'est battu pour que ce dossier soit traité le plus rapidement possible. Plus que la simple reconstruction de la salle d'escalade, c'est le complexe sportif tout entier qui va être rénové. Les flux de circulation repensés.- L'entrée principale ne se fera plus du côté de la chaufferie mais à l'extrême opposé du bâtiment. En plus d'offrir un accès direct et sécurisé aux collégiens de Langevin qui n'auront donc plus à longer la route. « L'astuce de l'architecte a été d'ajouter une coursive tout le long de

ce pan de l'équipement, ce qui permettra de desservir les différents espaces plus naturellement », explique Jean-Charles Havet, le directeur général des services. Et ce n'est pas tout, la façade du complexe sera redressée à la verticale, permettant ainsi de passer à l'arrière des gradins de la salle multisports. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et atteintes de handicap.- Non seulement l'entrée principale sera adaptée à ce public avec une voirie profilée, mais aussi l'ensemble des espaces : vestiaires, douches, sanitaires... Avec également la mise en place de dispositifs visuels pour les personnes malentendantes et sonores pour les malvoyants. La toiture refaite.- Cette phase du chantier permettra, par la même occasion, d'isoler phoniquement le complexe, un peu trop

bruyant au goût des riverains. Un nouveau sol pour la salle multisports.- Car, en plus de sa vétusté, il a subi de lourds dommages lors du passage des pompiers venus pour éteindre l'incendie de la salle d'escalade à l'été 2014. Des vestiaires et sanitaires plus adaptés.- Non seulement il y aura plus de toilettes mais ils seront surtout plus modernes (il faut dire que les actuels datent de... 1974). Et surtout, ces vestiaires et sanitaires auront des usages bien définis pour les sportifs du complexe, pour les usagers de la salle escalade... et pour les visiteurs. « On va améliorer le confort de tous! » Une chaudière moins énergivore.- La cuve de fioul vieille de plus de 30 ans va être remplacée par deux chaudières basse consommation. ■



Une salle d'escalade de compétition

Et c'est peu de le dire ! Puisqu'elle sera d'envergure interrégionale. Elle sera donc un peu plus grande que la précédente : 416 m² contre 300 m² auparavant. Plus haute aussi avec un pan coupé qui rappellera l'architecture de la médiathèque voisine. Et, surtout, elle répondra aux normes actuelles. Ainsi, le futur mur qui remplacera l'arche d'autrefois fera 11 m de haut sur 27m linéaires. Et

puis, il y aura, bien entendu, les fameux blocs dans lesquels le club Access s'était spécialisé. En plus de pouvoir accueillir 500spectateurs, la salle disposera d'un local arbitre et anti-dopage, indispensables pour les compétitions de cet acabit. Et surtout, elle sera totalement accessible aux personnes à mobilité réduite avec des tapis intégrés au sol (grâce à un décaissement de 70cm) et non po-

sés dessus. Une construction qui répond aux recommandations de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME). Et que suit de près Ophélie Desgardins, l'entraîneur du club rouvroysien qui, depuis l'incendie, doit faire le grand écart entre des murs de communes voisines. ■



VP14 - RURALITÉ,
DÉVELOPPEMENT DU
NUMÉRIQUE, FAMILLE...

Les inquiétudes légitimes des élus autour de la loi NOTRe

C'est la salle du Sivom de Saint-Gobert qui servait de cadre, mardi soir, à la réunion. Un Sivom créé bien avant la réforme territoriale du moment entre les six communes du Vilpion. Si les élus des six communes revendiquent avec fierté ce rapprochement, ils s'inquiètent du sort que leur réserve à terme la réforme qui se met en place et connue sous le terme de loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Le président du Sivom du Vilpion, Jean-Luc Lefèvre, l'un des initiateurs de cette réunion, a vite donné le ton. « Les élus sont mécontents de cette loi, elle aura des incidences sur nos villages. » Et de prendre l'exemple de la fin des aides pour le transport des enfants à la piscine et les aides à la cantine. Hugues Mangot, président des maires de l'ancien canton de Sains-Richaumont, a parlé de « période difficile pour les petites communes ». Également présents, Christophe Coulon, vice-président à la Région, chargé de la ruralité, et Pierre-Jean Verzelen, premier vice-président du Département, accueillis par Isabelle Ittelet, conseillère régionale et départementale du canton, sont ainsi venus expliquer les grandes lignes de cette réforme et tenter de répondre aux interrogations de chacun, élus, secrétaires et autres délégués de syndicats. En préambule, Anthony Bertrand, directeur général des services

de la communauté de communes du Pays de la Serre, a donné les grandes lignes de la réforme qui renforcent les pouvoirs intercommunaux puisque, à terme, les communes vont obtenir les compétences eaux et inondations. C'est donc la fin programmée, entre autres, de tous les syndicats des eaux. De son côté, le président du Sivom de Sains-Richaumont, Hugues Brault, s'est montré inquiet quant à la préservation du service et de son aspect humain, refusant que l'on touche au portage de repas à domicile par exemple. Pierre-Jean Verzelen s'est voulu rassurant sur les Sivom, précisant qu'« ils ne sont pas concernés par la loi NOTRe ». « Ils continueront de gérer en direct la salle polyvalente de Saint-Gobert et le regroupement scolaire », est intervenu Anthony Bertrand, se basant sur celui du Vilpion. Quant aux secrétaires des syndicats, « quand on transfère une compétence, on transfère aussi l'actif et le passif donc demain vous serez au sein des services d'une communauté de communes », a expliqué Pierre-Jean Verzelen. Malgré qu'elle soit pleine de bonnes intentions, « cette loi a des conséquences très concrètes sur les politiques de solidarité », a avancé Christophe Coulon, appuyant ses propos sur l'aide apportée au financement de la cantine ou sur le transport des élèves à la piscine. « Le Département et la Région n'ont plus

le droit de financer ce qui n'est plus de leurs compétences. Le transport à la piscine est considéré comme du temps scolaire donc la compétence revient à l'État ou à la commune. »

Cantine et transport, du changement en 2017 ?

« Depuis le 1er janvier 2016, en théorie, les Sivom ne sont plus en charge du transport scolaire à la piscine, mais cela prendra réellement effet en septembre, a lancé Pierre-Jean Verzelen. La Région en aura la compétence en 2017 et aura le droit de la transférer au Département. » Quant à l'aide aux cantines, elles prendront fin début 2017. Hugues Mangot, aussi président du syndicat des eaux de la Vallée de l'Oise, a rappelé l'idée première, qui est de faire des économies, cherchant encore sur quels postes en réaliser. « Il faut que la loi nous explique comment en faire car demain, si l'on fusionne notre syndicat des eaux, le prix de l'eau risque d'augmenter. » Si chacun est bien décidé à appliquer la loi, ils regrettent le manque de concertation avec les élus des villages, premiers concernés. Un prochain rendez-vous est d'ores et déjà pris dans un an afin de procéder à un bilan. Jérôme Hémar d ■



Un conseil citoyen pour faire participer les habitants du quartier Vuillemin

Écaillon. « Donne à l'homme un poisson, il mangera une fois. Apprend lui à pêcher, il se nourrira tous les jours. » Ce proverbe chinois synthétise parfaitement l'action entreprise par la municipalité. En favorisant les initiatives proposées par les habitants de la cité Vuillemin, les élus souhaitent les rendre acteurs de la vie de leur quartier, victime d'une certaine précarité. « Nous avons pris le problème à bras-le-corps en collaboration avec la communauté de communes Cœur d'Ostrevent », expliquent Christiane Pietrucha et Jacques Pereira, adjoints au maire. Attachés au pôle de cohésion sociale de la communauté de communes, Maria Collas-Bello et Malek Hamrouni ont lancé la ligne. Au bout de l'hameçon, dix-huit Écaillonnais représentatifs de la population, volontaires, acteurs du monde associatif

ou tirés au sort d'après les listes électorales. Une obligation pour valider cette opération initiée dans le cadre du contrat de ville financé par les institutions en charge du développement social (État, Région, bailleurs sociaux, CAF, commune...). Ces « messagers » issus du quartier, donc au fait de ses difficultés, sont les mieux placés pour réveiller la conscience des élus. « Ils sont prescripteurs. Nous les accompagnons dans la réalisation des projets qu'ils nous soumettent », argumente le maire Georges Cino.

Une enveloppe de dix mille euros

Une enveloppe de dix mille euros, abondée à parts égales entre le fonds de travaux urbain (FTU) et la com-

mune, est disponible pour financer des opérations dans tout le village (cadre de vie, sécurité...). Vient se greffer le fonds de participation des habitants (FPH) destiné à soutenir des micro-projets comme les quartiers d'été et autres manifestations. La Région apporte 70% et la commune le reste. L'amalgame avec une forme d'assistanat fait bondir Malek Hamrouni. « Stop avec ce cliché ! Par ces actions nous voulons former des gens responsables, pas toujours gâtés par la vie, et en capacité de se réinsérer si on leur met le pied à l'étrier. » Aide-toi et le conseil citoyen t'aidera. NELLO BENEDETTI (CLP) La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 crée les conditions pour la mise en place des conseils citoyens. ■



« Des actions à partir de leurs envies »

Chargé de mission prévention de la délinquance à Cœur d'Ostrevent, Sébastien Kebdi accompagne deux éducateurs à la recherche de la parole des jeunes écaillonnais, surtout ceux en grande difficulté. « Il y a une phase d'observation mêlée à de la méfiance, presque du rejet avec comme argument des promesses, toujours des promesses. Alors on les écoute. Il faut créer des actions à partir de leurs envies », explique Sébastien Kebdi. L'idée d'aller assister à un match de foot à Paris a fait l'objet d'une étude en partenariat avec le Comité local d'aide aux projets (CLAP). De comment rejoindre la ca-

pitale, aux actions destinées à récolter des fonds, et par quel biais se procurer les billets, toute une équipe s'est mobilisée. « C'est un début pour sortir de l'isolement, se sentir utiles, se rattacher à un projet et changer sa mentalité en s'ouvrant aux autres », souligne Sébastien Kebdi. Un combat de tous les jours.

« Favoriser le lien social »

Lucette Leclercq, présidente de l'association Cœur de cité est membre du conseil citoyen. « C'est

dans ma nature d'aller vers les gens ». Au début, sa démarche a surpris. Peu à peu, la confiance s'installe, le dialogue se noue. Les gens se livrent et lui font part de leurs difficultés. « Je les invite à se retrouver lors des fêtes du quartier, à favoriser le lien social au travers de choses simples comme jouer aux cartes ou à la pétanque. Les gens se parlent. Peu à peu, les familles entières se retrouvent. C'est déjà un début ». Son ambition ? « J'ai vraiment envie que ça bouge dans mon quartier ». ■



VP15 - SANTÉ

FRANCE

Le gouvernement veut revoir les règles de « l'hôpital entreprise »

Un rapport dénonce les « effets pervers » de la tarification à l'activité

L'indexation du budget des hôpitaux sur leur activité réelle cristallise le mécontentement des personnels hospitaliers, qui y voient une des origines de leur mal-être au travail ces dernières années. Dénonçant « l'idéologie dogmatique de l'hôpital entreprise », le candidat François Hollande avait promis, en 2012, de « redéfinir le mode de financement de l'hôpital » pour mieux tenir compte de sa « mission sociale ».

C'est finalement à quelques mois de la fin du quinquennat, mercredi 25 mai, que l'ancien député PS -Olivier Véran, mandaté par le ministère de la santé, dévoile ses premières propositions pour réformer la tarification à l'activité (T2A), qui régit depuis les années 2000 le financement des hôpitaux.

Pas question pour l'ancien rapporteur du projet de loi santé de proposer une suppression de la T2A et un retour à la « dotation financière globale », que Marine Le Pen vient d'appeler de ses vœux. Jugeant cependant que cet outil de cotation a été « dévoyé », Olivier Véran souhaite qu'il soit « transformé » et « modulé lorsque nécessaire ». « La T2A a certes pu produire des résultats positifs, mais a aussi fini par générer des effets pervers dans la durée », reconnaît-il. Politique du chiffre, course à la rentabilité, perte de temps à coder les actes au détriment des soins, risque de sélection des patients, concurrence entre les établissements... S'il est déjà largement connu, le constat dressé à l'issue des auditions menées par la commission Véran ces six der-

niers mois reste sévère.

Grief récurrent : les soignants seraient incités à faire davantage d'actes rémunérateurs afin que l'établissement touche davantage d'argent de l'Assurance-maladie. « La T2A nous pousse à choisir notre hôpital contre la "Sécu" », résume le professeur André Grimaldi, membre du Mouvement de défense de l'hôpital public et farouche contempteur de la tarification à l'activité.

« Rien de fondamental n'a été fait depuis quatre ans sur le sujet, il n'y a eu aucun changement structurel », dit-il, déplorant qu'il n'y ait pas dans la majorité de « conviction forte pour s'opposer à l'idée que tout soit tarifé ». « On ne pouvait pas s'exonérer du jour au lendemain de la T2A telle qu'elle avait été construite, on est aujourd'hui entre deux eaux », fait valoir le député Gérard Sébaoun, membre de l'aile gauche du PS.

Pour répondre aux critiques formulées par une partie des personnels hospitaliers, Olivier Véran propose qu'une partie du financement de certaines activités puisse être liée à la qualité des soins, sur la base notamment des évaluations faites par les personnels de santé et des patients eux-mêmes.

Financement « sur mesure »

Autre proposition : créer des forfaits de prise en charge pour financer des consultations par des médecins de différentes spécialités. « Aujourd'hui, les médecins sont freinés, il faut sortir des carcans et trouver des nouveaux outils », plaide l'ex-député PS, en re-

grettant le trop grand cloisonnement des financements de la médecine de ville et de l'hôpital. Il souhaite aussi que les hôpitaux qui mettraient en place des solutions alternatives pour les patients se rendant aux urgences, au fonctionnement coûteux, ne soient pas pénalisés financièrement par une baisse de leurs recettes.

La proposition de faire bénéficier d'une nouvelle « dotation modulée » les soins palliatifs ou les soins critiques (réanimation, soins intensifs) sera intégrée au projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui sera débattu à l'automne au Parlement, a d'ores et déjà annoncé Marisol Touraine mardi 24 mai, lors du discours d'inauguration du salon hospitalier Paris Healthcare Week. Annonçant également la mise en place d'un financement « sur mesure » pour près de 250 hôpitaux de proximité, par un mécanisme leur assurant une « garantie de revenu », quelle que soit leur activité, la ministre de la santé juge donc les engagements présidentiels dans ce domaine pleinement tenus. « Nous pourrions ainsi tourner vraiment la page du tout-T2A », a-t-elle déclaré aux Echos, mardi.

« Mme Touraine s'est bagarrée sur d'autres choses que sur la T2A, cette réforme n'a pas été sa priorité », tempère le chercheur -Gérard de Pourville, titulaire de la chaire santé à l'Essec. Dans son rapport présenté mercredi, M. Véran annonce d'ailleurs qu'il fera au début de l'année 2017 de nouvelles propositions de réforme, plus structurelles,

pour améliorer le financement de l'investissement, de l'innovation, de la recherche, des soins de santé mentale, de l'hospitalisation à domicile, etc.

« Je ne vois pas comment une réforme de grande ampleur de la T2A peut être

abordée en fin de course du gouvernement », remarque Frédéric Valletoux, le président de la Fédération hospitalière de France (FHF), le lobby des hôpitaux publics, pour qui *« l'engagement de remettre à plat le financement de l'hôpital engagé en début de mandat n'a pas été effectif ».* Un

calendrier qui permettra au prochain candidat socialiste à l'élection présidentielle de s'inspirer des réflexions de la commission Véran pour élaborer son programme.

François Béguin ■



FRANCE

Deux milliards pour les hôpitaux

La ministre de la santé, Marisol Touraine, a annoncé mardi 24 mai dans *LesEchos* le déblocage de deux milliards d'euros sur cinq ans à destination des hôpitaux afin de « soutenir la transformation » provoquée par la mise en place des 150 groupements hospitaliers de territoire (GHT) instaurés par la loi santé. « *Il y a une part de flou dans cette annonce* », estime Frédéric Valletoux, le président de la Fédération hospitalière de France (FHF), le lobby des hôpitaux publics, qui dit « *n'avoir toujours pas compris si ces 400 millions d'euros par an à partir de 2017 représentaient des crédits nouveaux* ». ■



POLITIQUE RÉGIONALE

Le premier budget de Xavier Bertrand : transition et endettement

PAR LAURENT DECOTTE
region@lavoixdunord.fr RÉGION. À entendre la droite dénoncer si fort dans l'opposition la « gabegie socialiste », on aurait pu s'attendre à ce qu'elle mène de grands changements une fois à la tête de l'exécutif. Peut-être, mais pas cette fois. Le premier budget de l'ère Bertrand - aussi le premier de la Région Hauts-de-France - qui sera soumis au vote aujourd'hui, n'a rien de révolutionnaire. « Budget de transition », objecte la majorité. Un « budget d'attente », juge le CESER (société civile) qu'on a connu moins critique. « Ce n'est pas complètement notre budget », argue le vice-président à la communication, Gérard Darmanin. Ils ont eu à faire avec tout ce que leurs prédécesseurs ont engagé sur un budget qui, en plus, ne court que pour sept mois. Le budget 2017 sera voté en décembre et là sera l'heure de vérité.

Sans compter qu'une décision modificative devrait être adoptée à l'automne. Aucune politique n'est pour l'instant officiellement remise en cause car elles sont en cours d'évaluation, explique l'exécutif. Résultat : le budget de 3,274 milliards de la nouvelle Région ne comprend que de légers « bougés ». Ainsi, la partie transport, la plus importante, augmente de 8%. Mais essentiellement parce que la nouvelle majorité se met à jour de 50 M€ avec la SNCF sur une facture que les socialistes payaient en décalé, explique Gérard Darmanin. Le budget sport augmente de 20% mais surtout parce que Bollaert n'est plus à payer, poursuit-il. En revanche, la politique écologique accuse un recul de 3% et la santé de 20% (lire ci-dessous), sans que l'explication soit si mécanique. Fait marquant, la dette, ennemie de la droite dans l'opposition, doit aug-

menter de 300 M€ pour atteindre 3,1 milliards au 31 décembre. La faute, selon M. Darmanin, au coût de la fusion, aux dépenses précédemment engagées. Et de relativiser : « On n'atteindra pas forcément ce niveau. » Il n'empêche, le CESER demande que soient identifiées les économies prévues, d'autant que 300M€ ont été promis sur la durée du mandat. Gérard Darmanin en déroule toute une série déjà réalisées, pour douze millions d'euros, soit l'équivalent des politiques engagées par la nouvelle majorité (aide aux entreprises, aux transports...). La « dérive budgétaire » d'un exécutif qui « va dans le mur » sera l'un des angles d'attaque du FN. Reste à savoir dans quel climat. Aussi délétère que la dernière fois ? On ne l'espère pas. ■



La santé en danger ?

Financement d'équipements (IRM, scanners...), plan cancer, subventions aux associations de prévention... Sous la précédente mandature, la Région Nord - Pas-de-Calais en particulier était très volontariste sur la santé bien que ce ne soit pas une compétence obligatoire de l'institution. La nouvelle majorité le sera-t-elle moins ? Le CESER (conseil économique, social et environnemental régional) relève que le budget

2016 accuse une baisse de 21,1% par rapport à ce qui a été investi en 2015 (11,2 M€ contre 14,2) et même de 50,8% par rapport à ce qui a été budgété par la gauche (même si la part de réalisé est faible). L'ex-vice-présidente socialiste, Cécile Bourdon, se dit très inquiète et craint la remise en cause de politiques, tandis que le FN dénonce ce recul budgétaire. Gérald Darmanin tient à rassurer. « Nous sommes dans le reculer pour mieux

sauter. Nous allons présenter notre propre plan après l'été. » Il souligne l'écoute du président ancien ministre de la Santé, sur le sujet. La priorité qu'il donnera aux grands équipements ou à la lutte contre la désertification médicale. Mais parallèlement, il ne manque pas de glisser que la santé est avant tout une compétence de l'État... L. D. ■



La majorité va devoir passer aux actes

Après les intentions, le passage aux actes ? Le 26 avril, La majorité de Xavier Bertrand avait fixé sa grande priorité du mandat sur « l'emploi » au travers d'un premier rapport d'orientation budgétaire. Ce premier acte en avait laissé plus d'un sur sa fin, dont le Conseil économique et social (CESER) faute « de grandes orientations des politiques sectorielles pour les années à venir ». Présenté ces jeudi et vendredi au siège à Lille, le budget primitif 2016 (pour le second semestre) de la Région, doit en principe préciser la feuille de route de la droite au pouvoir. Le document confirme en tout cas les premières mesures de l'exécutif (aide à l'embauche, triplement de la prime aux employeurs d'apprentis, plan d'urgence pour l'élevage...) « Nous nous faisons fort d'obtenir des résultats importants grâce à des mesures peu onéreuses, mais bien conçues. Nous souhaitons être jugés sur les résultats effectivement obtenus », peut-on lire.

Revitalisation industrielle

Ce budget « de transition » maintient l'objectif de 300 millions d'euros d'économies sur le mandat. Tout en déplorant un héritage de factures en instance, aggravé par une baisse des dotations de l'État. « La situation financière découverte en janvier ne peut être redressée en un exercice ». Dans un premier temps, la capacité dynamique de désendettement va passer la barre préoccupante des 10ans. Ce qui donnera du grain à moudre à l'opposition Front national. Que l'on imagine mal se faire discrète, après la dernière session plénière transformée en foire d'empoigne déplorable. « Le budget prévisionnel amplifie l'œuvre de destruction massive de l'équipe précédente. Et démontre un niveau d'incompétence qui laisse pantois », a déjà fait savoir le groupe de Marine Le Pen. Cette tension budgétaire, l'agence Fitch l'a observée il y a peu, en donnant à la Région une « perspective négative » à sa note mainte-

nue en « A+ ». Elle s'est aussi exprimée le 19mai, avec un débrayage, rare, d'une partie du personnel à Amiens, en colère contre la gestion des ressources humaines liée à la fusion. Au-delà de ses grands équilibres, le budget scruté dans le détail inscrit des crédits non négligeables, comme dans les transports (dont 43 millions d'euros pour 25 rames de trains et 32millions pour le Canal Seine Nord). Le budget prévoit également de soutenir la revitalisation de sites industriels, comme Goux à Coudun (Oise) et Saint-Frères à Flixecourt (Somme), ou l'amélioration des débits internet dans la Somme et l'Aisne. La Région entend encore lancer une carte « génération Hauts-de-France » pour les jeunes et étoffer ses bourses dans les formations sanitaires et sociales. Entre autres. Autre donnée capitale, pour la période 2014-2020, la Région bénéficiera de 2,8 milliards de fonds européens. « Aucune autre Région d'Europe ne gère (ra) de tels montants financiers ». Gaël Rivallain ■



POLITIQUE NATIONALE

L'Elysée prépare la sortie de crise

Loi Travail. Officiellement, pas question de toucher à une virgule du texte. Mais en réalité, le pouvoir n'exclurait pas un recul sur l'article phare de la réforme.

DE L'AVIS GÉNÉRAL, il va falloir faire de la dentelle. Alors que le risque de paralysie du pays enfle, une hypothèse fait son chemin pour sortir de la crise : apporter de énièmes et ultimes modifications à la loi Travail, lors de son passage en deuxième lecture à l'Assemblée dans quelques semaines. Le bruit courait dans les rangs gouvernementaux dès le début de la semaine. Bruno Le Roux a publiquement mis cette option sur la table hier matin. Sur LCP, le patron des députés socialistes a dit souhaiter une modification de l'article 2 du projet de loi. Article au cœur même de la loi El Khomri parce qu'il donne la primauté aux accords d'entreprise par rapport aux accords de branche.

« Il n'est pas prévu de revoir les principes de l'article 2 », a objecté le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll... en évoquant dans un savoureux lapsus la proposition de « Bruno Le Relou ». « Il n'y aura ni retrait du texte ni remise en cause de l'article 2 », a embrayé le Premier ministre Manuel Valls, en rappelant dans l'hémicycle que « les Français

doivent pouvoir s'approprois... s'approvisionner » ! Coup de fatigue ? « Peut-être que l'on tâtonne et que cela se ressent. Il n'est pas question de retirer un seul article, mais le débat continue », résume un conseiller élyséen.

L'affaire n'est pas tranchée. Notamment parce que l'exécutif attend de voir comment se déroule la nouvelle journée de mobilisation ce jeudi. Mais l'idée de modifier l'article 2 en introduisant la possibilité que les représentants de branche valident a priori les accords d'entreprises est bel et bien dans les tuyaux. Tout comme celle de renoncer à toucher à la majoration des heures supplémentaires. Elle est défendue par le rapporteur du texte à l'Assemblée, Christophe Sirugue, et par la présidente de la commission des Affaires sociales, Catherine Lemorton.

« Bruno Le Roux n'a pas fait une sortie solitaire. Et cela n'a surpris personne. C'est le deuxième acte de la pièce. Retoucher l'article 2 permettrait d'éviter un deuxième 49-3 ou de

montrer la mauvaise foi de certains », décrypte un responsable de la majorité. Le même, qui échange régulièrement avec Manuel Valls et Myriam El Khomri, les dit « ouverts » à cette option. D'autant plus qu'elle pourrait séduire FO, isolant ainsi la CGT et les frondeurs irréducibles.

Gare toutefois à ne pas braquer la CFDT, dont le rôle a été crucial. « C'est notre interlocuteur privilégié et le Premier ministre est très attaché à l'accord passé avec Laurent Berger. On est sur un chemin de crête », note un député de la majorité. « Remettre en cause l'article 2, c'est remettre en cause la philosophie du texte », prévient un conseiller. D'où cette drôle de formule entendue à l'Elysée : « Il va falloir bouger sans bouger. » ■

par Philippe Martinat et Et Pauline Théveniaud

@Pauline_Th



L'ÉDITO

Fragmentation

Mal préparée, mal fagotée, mal expliquée, la loi El Khomri est une bombe qui n'en finit plus de dévaster le paysage politique français. Une bombe à fragmentation. De l'extrême gauche à l'extrême droite, personne n'échappe à son souffle. Partout les mêmes fissures, les mêmes rancœurs et cette vertigineuse sensation d'un pays qui s'émiette. La bataille autour de ce texte maudit se terminera un jour. Devenue une partie de poker menteur entre le gouvernement, ses opposants et les syndicats, avec des citoyens réduits à l'état de jetons, elle désignera peut-être un vainqueur. Quel qu'il soit, il devra réaliser des prodiges pour rassembler un peuple en morceaux. ■

par Frédéric Vézard

@FVEZARD



Hollande-Valls, la cohabitation forcée

MAIS SI, MAIS SI : ils vieilliront bien ensemble. Du moins jusqu'à la fin du quinquennat. C'est ce qu'on jure officiellement à l'Elysée comme à Matignon. Ces dernières semaines, et particulièrement ces derniers jours, le couple Hollande-Valls traverse pourtant une période difficile. Sortiront-ils indemnes l'un et l'autre — et ensemble — du bras de fer avec la CGT ? Doutes, chuchotements et rumeurs sont repartis de plus belle.

« Il est possible qu'il y ait des nuances entre l'Elysée et Matignon. Si c'est des petites nuances, cela n'a aucune importance. Si c'est plus que des nuances, c'est un autre sujet... », note un ministre. « Je réfute qu'il y ait un doute dans l'esprit du Premier ministre vis-à-vis de sa confiance dans le président et vice versa », assure un député proche de Valls qui l'a rencontré hier, avec d'autres parlementaires, à l'heure du déjeuner.

Mais il ne faut pas gratter trop fort pour sentir des nerfs à vif. « Une partie de la hollandie historique, à l'exception de Le Foll, et quelques petits marquis de l'Elysée tentent de rejouer la pièce de théâtre déjà entendue en février : il faut sortir Valls. C'est du grand n'importe quoi », s'emporte un ami du Premier ministre. Dans ce camp-là, on spéculé : « Pour Valls, l'hypothèse d'un départ de Matignon est plausible. Pour Hollande, on est dans money time, ce moment où tout se joue dans cette crise sociale : ça ne peut pas tanguer au sein de l'exécutif justement maintenant. Si Valls joue trop sa partition, Hollande ne pourra l'accepter. »

Un collaborateur du président assure que Hollande « n'est pas du tout dans l'hypothèse de changer de Premier ministre. Si un scénario catastrophe devait se réaliser, on y serait obligé, mais on ne se situe pas dans cette hypothèse. » Un cas de figure

qui fait ricaner un fidèle de Valls : « Vous imaginez le président qui vi-rerait son Premier ministre et irait à la télévision dire que l'on plie devant quelques centaines de militants mais qu'il est candidat pour la présidentielle ? Je ne suis pas sûr que ce serait Valls le plus ennuyé ! »

Un certain trouble est cependant perceptible parmi les supporteurs du Premier ministre : « Je ne sais pas où on va, la fin de quinquennat va être terrible », redoute l'un d'eux. L'une des voix officielles de l'Elysée essaye de rassurer : « Ils ont connu des hauts et des bas, mais ils ont toujours voulu, l'un comme l'autre, continuer le chemin ensemble. » C'est dans leur contrat de mariage : pas de divorce avant la fin du quinquennat. ■

par P.m.



Un climat porteur pour Mélenchon

IL S'EST PLACÉ hors de tout parti politique sous la bannière de la France insoumise. Pour Jean-Luc Mélenchon, qui entend démontrer la force du « lien direct avec le peuple » lors d'un rassemblement le 5 juin place Stalingrad à Paris, le climat de tensions sociales est un terreau porteur. Mieux, un signe que son flair ne l'a pas trompé. Le cofondateur du Front de gauche, invité ce soir de « Des paroles et des actes » sur France 2, compte désormais sur ses seules forces politiques : « Le ressourcement est dans la rue, en dehors des cadres partisans. C'est là qu'il faut être ! » répète-t-il, convaincu que « rien n'est stabilisé » pour 2017 et que des « bulles » vont éclater, à gauche comme à droite.

Démonstration de force

Mélenchon, boosté par son dernier voyage au Québec où il s'étonne d'y être populaire, prépare sa marche vers 2017. Il a pris ses distances avec un PCF aux prises avec ses débats internes sur l'intérêt d'une primaire à gauche que lui juge être une impasse. Il continue d'étoffer son audience sur une plate-forme Web inspirée de celle utilisée dans la primaire américaine par le démocrate Bernie Sanders et compte sur le 5 juin pour clouer le bec à ses détracteurs. « Ce sera une démonstration de force. Tout le monde dit que je suis tout seul alors il faut que ça se voie ! » Puis, en octobre, il tiendra une convention de la France insoumise.

Les sondages le créditent d'un socle « dur » de 10 % pour la présiden-

tielle. Mélenchon a déjà, selon son équipe, recueilli 140 parrainages d'élus sur les 500 nécessaires à sa candidature et il ne s'angoisse pas pour la suite. « Pour éviter toute pression, aucun des noms ne sera révélé avant la clôture des parrainages. Le PS fera tout pour empêcher sa candidature, le but de Hollande étant d'éliminer tout le monde à gauche », estime son entourage. Il y aura aussi des candidats France insoumise dans toutes les circonscriptions pour les législatives, assure-t-il. Quant au PS, Mélenchon en est convaincu, l'étiquette sera aussi lourde à porter qu'un boulet. ■

(LP/Frédéric Dugit.)

par Martine Chevalet



Pourquoi Le Pen n'en rajoute pas

UN LÉGER RETARD à l'allumage... Toujours prompt à réagir sur l'actualité brûlante, le FN a pris tout son temps avant d'embrayer sur la crise sociale. Ce n'est qu'hier en début d'après-midi que Marine Le Pen est sortie de son mutisme sur son blog « Carnet d'espérance », avec un billet intitulé « la France exaspérée », un clin d'œil à son nouveau slogan « La France apaisée ». « Le gouvernement porte l'entière responsabilité de la situation d'exaspération que connaît la France », assène-t-elle, tout en pointant « la lourde responsabilité » de « certains responsables syndicaux ». Et la présidente du FN de demander « au gouvernement de retirer immédiatement la loi Travail ».

Deux lignes qui s'affrontent

La réaction est cinglante, mais elle n'en demeure pas moins tardive et plutôt discrète. Son ancien rival dans la région Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Xavier Bertrand (LR), a d'ailleurs ironisé hier matin sur Europe 1, parlant d'« un FN aux abonnés absents » qui « profite de la situation »... « Les gens savent que nous sommes contre la paralysie du pays », élude un élu proche de Marine Le Pen pour justifier le relatif silence du parti.

Au sein du FN, tout le monde n'a pas la même lecture de la crise. Florian Philippot, le vice-président, réclame comme sa présidente « le retrait immédiat de la loi Travail ». Tandis que Marion Maréchal-Le Pen s'insurge sur son compte Twitter : « Face aux casseurs comme à la CGT qui prend

en otage les Français, la seule réponse doit être la fermeté. »

Une nouvelle illustration des deux lignes qui traversent le FN. Et qui s'étaient déjà affrontées sur leur perception de la loi El Khomri. La députée du Vaucluse trouvait en mars qu'elle « posait de bonnes questions », tandis que le bras droit de Marine Le Pen y a toujours été farouchement hostile. « Cela a occasionné de gros débats au sein du parti », concède un cadre. Sans s'alarmer : « Il y a une ligne colbertiste et une ligne libérale, mais ce n'est pas incompatible. » Vraiment ? ■

(LP/Philippe de Poulpiquet.)

par Valérie Hacot

@vhacot1



« Le gouvernement ne doit plus céder face à la rue et à la CGT »

Eric Woerth, député (les Républicains) de l'Oise

Ancien ministre du Travail, Eric Woerth a connu lui aussi une forte contestation sociale avec la réforme des retraites en 2010 qui avait entraîné manifestations et blocages. Le responsable du projet des Républicains appelle à la fermeté et dresse un bilan sévère de l'action du gouvernement.

Comment le gouvernement peut-il sortir de ce mouvement social ?

ÉRIC WOERTH. Il faut d'abord se demander comment on est entré dans cette situation. Le gouvernement a mis sur la table un texte sans concertation et sans majorité qui amène aujourd'hui à une pagaille sans précédent. Au point où il en est, le gouvernement ne peut que faire preuve de fermeté et ne plus céder face à la rue et à la CGT.

Vous avez connu des contestations similaires en 2010 avec la réforme**des retraites. Comment jugez-vous la gestion de la situation****par Manuel Valls ?**

Pour faire preuve de fermeté, il faut un bon texte. Il y a six ans, lors de la réforme des retraites, nous en avons un. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Et nous n'avons pas cédé face aux syndicats. La CGT est devenue folle, une très petite minorité de salariés qui n'ont pas de notion de l'intérêt général prennent en otage la vie de tous les Français. J'ajoute que l'image pour la France est désastreuse à l'étranger. Il y a un droit de grève, mais pas un droit de blocage. Il faut réquisitionner les salariés pour que les stations-service soient rouvertes et que ces blocages s'arrêtent car c'est inacceptable quand on est en état d'urgence. Je me pose vraiment la question de la sécurité de l'Euro de football dans ces conditions.

Le gouvernement doit-il retirer le projet de loi El Khomri ?

Il l'a déjà fait en le dénaturant à plusieurs reprises. Il doit revenir à la version initiale et même aller plus loin.

Manuel Valls peut-il tenir et rester à Matignon ?

Je n'en sais rien. La politique du président et du Premier ministre est de plus en plus illisible. Ils auraient dû tout de suite faire preuve de fermeté en utilisant le 49-3 sur la version initiale du texte. Le 49-3 est une preuve de faiblesse sur un texte faible. ■

(LP/Olivier Arandel.)

Propos recueillis par Ronan Planchon

VOIX EXPRESS

Que doit faire le gouvernement pour sortir de la crise ?

Marc Ternisien
36 ans, enseignant-chercheur

Toulouse (31)

« Il doit lâcher la loi El Khomri. Ce n'est plus une question de politique mais d'image. A un an de la présidentielle, le gouvernement veut montrer sa force. Et les syndicats font la même chose. Quand deux taureaux se battent, ça fait des étincelles. Le gouvernement ferait preuve d'intelligence en avouant qu'il s'est trompé. Et il gagnerait à ne pas sous-estimer la capacité des syndicats à mobiliser. »

Héloïse Martinot

37 ans, déléguée médicale

Nancy (54)

« Il ne faut surtout pas passer en force mais écouter la population. L'usage du 49-3 était inadmissible. Le gouvernement doit arrêter de vivre dans sa bulle. Le dialogue est primordial, il faut qu'il comprenne que les conditions de vie des gens sont attaquées. Le gouvernement

doit agir vite pour stopper les grèves et les manifestations sinon la France va s'enfoncer encore plus économiquement. »

Fatiha Babane

49 ans, chauffeur de taxi

Paris (XIX e)

« Vous croyez qu'il y a une solution ? Le gouvernement n'a aucun pouvoir, c'est la finance qui décide. Manuel Valls et les ministres sont des intermittents du spectacle ! Et nous, on subit leurs lois assassines. Je comprends les blocages : on va droit dans le mur. Mais je pense que cette crise arrange bien le gouvernement. Les grèves, les pénuries, ça énerve les gens. C'est la stratégie du diviser pour mieux régner. »

Héloïse Pagnerre

22 ans, serveuse

Provins (77)

« Que François Hollande démissionne ! Et que le gouvernement abandonne la loi El Khomri. Per-

sonne n'en veut, il ne faut pas s'étonner que les Français soient en colère. Tout le monde en a ras le bol. Même si je ne suis pas sûre qu'un retrait suffise à calmer le peuple. Il y a une accumulation depuis le début du quinquennat. Le président n'écoute pas les gens, notre avis ne compte pas. »

Pascal Pasquiler

45 ans, directeur financier

Metz (57)

« Le gouvernement n'a pas de solution. Il est dans sa ligne de fermeté et c'est trop tard pour faire machine arrière. Idéalement, il faudrait abandonner le projet de loi mais ce serait un aveu de faiblesse. Le bras de fer et les blocages risquent donc de durer. Pour en sortir, le gouvernement pourrait bien employer la force. Faire appel à l'armée, cela s'est déjà vu. Mais le pays n'a pas besoin de ça. » ■

(LP/Frédéric Dugit.)



La parité au menu chez les Républicains

Législatives. Nicolas Sarkozy promet d'investir davantage de femmes en 2017 et de rattraper (un peu) le retard du parti.

« C'EST NOUS qui avons payé l'addition ! » Marie-Jo Zimmermann tient mordicus à le préciser. Logique : hier, la députée de Moselle a invité Nicolas Sarkozy à déjeuner pour parler de la parité homme-femme dans la perspective des élections législatives de 2017. Les 24 autres députées LR (sur un total de... 198 élus Républicains à l'Assemblée nationale) étaient également autour de la table.

Seule l'une d'elle brillait par son absence : Nathalie Kosciusko-Morizet. La députée de l'Essonne et candidate à la primaire de la droite entretient des relations exécrales avec le patron des Républicains depuis son éviction en décembre de la direction du parti. « Elle ne voulait pas que sa présence crispe les débats et que cela

empêche d'avancer sur ce sujet qui lui tient à cœur », assure son entourage. « Elle est dans une logique de marginalisation, c'est dommage. Tout le monde était là, même des élus qui ne sont pas forcément proches de Nicolas Sarkozy », s'agace un soutien de l'ancien chef de l'Etat. Ambiance...

Marie-Jo Zimmermann garde toutefois le sourire : « On a réussi à faire abstraction de la primaire. Cela a été constructif. » Promis, juré, les Républicains veulent rattraper leur retard en la matière (à peine 30 % de femmes investies en 2012). Pour y parvenir, deux tiers des 345 circonscriptions où il n'y a pas d'élus LR seront réservées à des candidates. Et sur celles où il y a des sortants, « si l'un d'entre eux se désiste, on peut

espérer qu'il sera remplacé par une femme. Ce qui nous permettra de nous rapprocher des 50 % de candidates », affirme-t-on dans l'entourage de Nicolas Sarkozy. De quoi faire grincer des dents parmi la gent masculine. Les commissions d'investiture (entre le 6 et le 28 juin) pourraient s'annoncer plutôt mouvementées. ■

Paris, hier. Nicolas Sarkozy, patron des Républicains, était invité à déjeuner par les députées du parti pour parler parité homme-femme aux législatives.

par Valérie Hacot

@vhacot1

